

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

Institut National de la Vulgarisation Agricole

Direction des Etudes

ETUDE

**Le Conseil de Gestion
à l'Exploitation Agricole**

Interprétation - Analyse & Conclusion

Mr Zaber.A
Mme Ammiar.H
Mme Benmesbah.H

INVA Juin 2009



Remerciements

Nous tenons à présenter nos vifs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette étude.

Notamment :

- ❖ La direction de la formation, de la recherche et de la vulgarisation (DFRV).
- ❖ Les responsables et staffs techniques des DSA et CAW des 08 wilayas test à savoir (Biskra – El-Oued – SBA – Tlemcen – Médéa – Chlef – Souk-Ahras – El-Taref), du CFVA de Médéa et du CFATSF de Jijel.
- ❖ Les agriculteurs ; éleveurs et présidents d'association professionnelle des 08 wilayas test.
- ❖ Les vulgarisateurs dont les noms suivent, ayant réalisé l'enquête sur terrain, sachant qu'elle a constitué une charge de travail supplémentaire pour eux

Nom et prénom	Grade	Structure
Hamidia Zamel	Ingénieur	DSA/Adrar
Djemil Med Yazid	Technicien	DSA/Adrar
Smati Amar	T.Supérieur	DSA/S/Ahras
Djaouti AEK	Ingénieur	DSA/Chlef
Ellila Maamar	T.Supérieur	DSA/Chlef
Hadef Slimane		DSA/Chlef
Belabbes Slimane		DSA/Chlef
Houideg Djamel	T.Supérieur	DSA/Eloued
Mehda Djalloul	Technicien	DSA/Eloued
Khaova Abdelbaki	T.Supérieur	DSA/Eloued
Amimer Mustapha	Technicien	DSA/Tlemcen
Hetrafi Mée Amimeur	T.Supérieur	DSA/Tlemcen
Bennacer AEK	Ingénieur d'état	DSA/Tlemcen
Maddani Née	ACV	DSA Biskra
Mettoufi Med	T.Supérieur	DSA/El-Taref
Hellal Ahmed	Technicien	DSA/El-Taref
Mebdiche chamsddine	Ingénieur d'état	DSA /El-Taref
Ali-Bouacha Mohamed	Ingénieur d'état	DSA /El-Taref
Mchamedi Kamel	Technicien	DSA /Médéa
Benalel Omar	Technicien	DSA /Médéa
Saidi Salah	Ingénieur d'état	DSA /Médéa
Beniani Zouaoui	Technicien	CAW/ SBA
Boulihathi hacen	Ingénieur	CAW/SBA
Maghni Joucef	Ingénieur	DSA/SBA
Chebbani Ahmed	Ingénieur	DSA/S-Bel-Abbes
Gounni Soumeya	Ingénieur	DFRV/MADR
Meddani Mohamed	ACV	DSA/Biskra

Equipe de travail chargée de l'étude

Coordinateur : *Mr Abdelmoutaleb Mohamed (Directeur des Etudes)*

Responsable de l'étude : Mme Ammiar (Chef de service Socio Economie Rurale)

Répartition des tâches :

- 1 – Elaboration de la Problématique**
- 2 – Définition de l'Objectif de l'étude**
- 3 – Définition de la Finalité de l'étude**

*Mr. Abdelmoutaleb, Mr Zaber , Mme Ammiar,
Mme Benmesbah, Mme Derguine, Melle Kechout*

- 4 - Explication de l'objectif et de l'opportunité de l'étude
Au DSA (08) retenues dans l'étude.**

Mme Benmesbah, Mme Ammiar, Mr Zaber

- 5 – Elaboration du questionnaire**

Mme Ammiar, Mme Benmesbah, Mr Abdelmoutaleb, Mr Zaber

- 6 – Formation des vulgarisateurs Enquêteurs (25 et 26 Mai 2008)**

Mr Abdelmoutaleb, Mr Smati, Mr Zaber
Mme Ammiar, Mme Benmesbah,

- 7 – Enquête en milieu agricole (7 au 27 Juin 2008)**

Vulgarisateurs (Voir liste en annexe)

- 8 – Elaboration du masque de Saisie
& Saisie des Questionnaires**

Mme Ammiar

- 9 – Analyse et Interprétation des questionnaires**

Mr Zaber + Mme Ammiar

- 10 – Conclusion générale et Recommandations**

Direction des Etudes.

- 11 – Révision Générale et mise en forme du document final.**

Mr Abdelmoutaleb Mohamed (Directeur des Etudes)

Introduction :

L'appui au développement agricole se situe entre autre dans la longue évolution des interventions marquées par de multiples efforts d'encadrement des agriculteurs et de vulgarisation. Cette vulgarisation conçue dans le but de changer des attitudes et des pratiques, a fortement contribué dans l'adoption des techniques et des innovations par les agriculteurs grâce à des vulgarisateurs vecteurs de diffusion de savoir et de savoir-faire.

Aujourd'hui, cette logique de vulgarisation classique doit s'adapter au nouveau paysage agricole par rapport aux grands changements entrepris dans le domaine de l'agriculture et notamment avec l'introduction de la dimension "économie" dans la nouvelle stratégie du développement agricole axée sur la politique du renouveau de l'économie agricole.

En réponse à cette nouvelle problématique, la primauté de l'économique s'impose. Etre et rester présent dans ce nouveau paysage agricole nécessite la maîtrise non seulement de techniques mais surtout de compétences et d'encadrement en matière de conseils de gestion à l'exploitation agricole.

Ainsi, et au delà de la logique de la vulgarisation classique ; La définition et la mise en œuvre de nouvelles stratégies, méthodes et approches liées au conseils de gestion à l'exploitation agricole s'imposent pour apporter les réponses à ces nouveaux besoins des agriculteurs mais aussi des vulgarisateurs et des services de la vulgarisation.

Dans ce cadre, la Direction des Etudes de l'INVA a mené une Etude durant la campagne 2007/ 2008 et qui a porté sur le Thème : le conseil **de gestion à l'exploitation agricole** dont les *objectifs étaient de :*

- *Connaître la logique de la prise de décision de l'agriculteur.*
- *Comprendre les techniques de gestion de l'exploitation agricole*
- *Identifier et proposer des outils de gestion de l'exploitation*
- *Introduire l'aspect gestion de l'exploitation agricole dans le programme de vulgarisation.*

Problématique :

Confrontés aux changements très rapides engendrés par la mondialisation, l'économie de marché et l'ouverture des frontières, les agriculteurs se retrouvent face à de nouveaux besoins. Garantir et assurer la pérennité de leur exploitation nécessite non seulement des moyens mais aussi un accompagnement et un encadrement s'adaptant à ce nouveau environnement.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de planter, récolter et vendre. Les semences, les plants, les engrais, les produits, le matériel et la main d'œuvre ne sont plus gratuits, sans ignorer les productions (et de bonnes qualités) qui nous arrivent de l'étranger. Certes, le plan national de développement agricole et rural qui est venu avec de grands programmes et des politiques de soutiens pour soutenir et garantir cette transition a mis l'accent sur l'encadrement et l'accompagnement des agriculteurs.

Or, la vulgarisation agricole, facteur essentiel et indispensable dans le processus d'encadrement des agriculteurs s'est-elle adaptée à cette situation ? La vulgarisation t-elle menée aujourd'hui répond t-elle aux besoins des agriculteurs ? Et quand bien même, que la vulgarisation agricole, conçue dans le but de faire adopter des techniques par les producteurs grâce à des dispositifs d'encadrement, a fortement contribué à la diffusion d'innovations techniques et aux changements des pratiques des agriculteurs, mais, ainsi pratiqué demeure t-elle valable ? Cette vulgarisation classique n'impose t-elle pas sa reformulation ? Les services de la vulgarisation et les vulgarisateurs ne sont-ils pas appelés à s'adapter afin d'apporter des réponses à ces nouveaux besoins de la vulgarisation ?

En situation d'économie de marché et de la concurrence, n'est ce pas l'économique qui devient prioritaire ? Être et rester présent dans ce nouveau paysage nécessite la maîtrise non seulement de techniques mais surtout de compétences et d'encadrement en matière de conseils de gestion à l'exploitation agricole. En ce sens n'y a t-il pas lieu d'aller au delà de la logique de la vulgarisation classique ? L'adoption et la mise en œuvre d'approches liées au conseil de gestion à l'exploitation agricole ne deviennent-elles pas une impérative ?

L'évolution de la vulgarisation classique vers le conseil de gestion à l'exploitation agricole a essentiellement pour but d'aider l'exploitant à atteindre ses objectifs en lui apportant un regard extérieur sur sa situation et ses possibilités. La gestion de l'exploitation agricole renvoie à une problématique plus générale puisqu'elle concerne le pilotage de celle-ci, elle peut être considérée comme la mise en cohérence des objectifs, des moyens et des connaissances du décideur.

Gérer c'est décider, faire des choix en fonction d'objectifs, de moyens (atouts & contraintes) et de la perception de ce "qu'il serait possible de faire".

PREMIERE PARTIE

Cadre conceptuel

- **Opportunité de l'intégration de la notion de gestion dans le programme de vulgarisation agricole.**

Avec la mise en œuvre de la politique de renouveau de l'économie agricole avec toutes ses mesures de soutien et d'accompagnement à l'acte de production et l'instauration des contrats de performances entre le ministère de l'agriculture et du développement rural et chaque wilaya pour atteindre des objectifs basés sur l'assurance d'une gestion rationnelle des ressources financières.

De ce fait, les services de développement agricole locaux savent désormais que les agriculteurs doivent produire et augmenter les rendements. Mais, l'augmentation de la productivité agricole doit s'accompagner de conseils aux agriculteurs en termes non seulement technique mais aussi et surtout en terme de gestion de l'exploitation agricole. Or, les programmes de vulgarisation agricole aujourd'hui n'intègrent pas cette dimension " conseil en gestion de l'exploitation agricole". Il est donc essentiel que les vulgarisateurs et les responsables des services de vulgarisation prennent en compte l'importance de cette dimension de l'économie inscrite dans le programme de développement agricole.

Le travail de gestion de l'exploitation agricole se concentre sur l'amélioration des capacités de gestion et de prise de décision des exploitants agricoles. On considère que les compétences et les connaissances des agriculteurs en gestion de l'exploitation agricole sont de plus en plus essentielles pour répondre de façon efficace aux défis actuels malheureusement, et en matière d'encadrement, le conseil de gestion à l'exploitation n'apparaît pas.

Le programme de vulgarisation n'a pas évolué, l'approche en vulgarisation non plus. L'exploitation agricole est toujours " découpée " selon l'approche classique par thèmes et par spéculations. Pourtant, l'exploitation est un tout et l'agriculteur raisonne globalement son exploitation. C'est pourquoi le conseil de gestion à l'exploitation s'inscrit dans une **démarche globale de compréhension du fonctionnement des exploitations agricoles**. Dans cette démarche **l'agriculteur à une place centrale**, c'est lui qui gère l'exploitation et prend des décisions.

- **Une démarche d'aide à la décision**

Le conseil de gestion peut être défini comme une « **méthode qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche en dialogue avec le paysan, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années** » (Paul Kleene, chercheur au Cirad). Il va « au-delà de la vulgarisation technique et aide les producteurs et leur famille à **acquérir des capacités de gestion technico-économique leur permettant de mieux définir leurs stratégies et de mieux les mettre en œuvre au sein de leur exploitation agricole** » (Valentin Beauval, note Inter-réseaux).

Le Conseil de gestion à l'exploitation agricole est ainsi une démarche d'aide à la décision qui permet aux agriculteurs de définir leurs besoins, préciser leurs objectifs, maîtriser leurs actions. C'est le support d'un processus d'apprentissage, dont la finalité est de développer les capacités et responsabilités décisionnelles des agriculteurs.

▪ **Définition des Concepts :**

• **Gestion :**

L'acte fondamental de gestion vise à garantir pérennité et rentabilité de l'entreprise par le recours à des moyens spécifiques permettent de concilier les exigences contradictoires de court terme et de moyen terme. La gestion comprend un ensemble d'activités permettant d'atteindre les objectifs de l'entreprise.

Ces activités consistent à : **Planifier, Organiser, Diriger, Comprendre, Décider, Orienter, Mobiliser.**

• **Le Conseil de Gestion à l'Exploitation Agricole :**

Historiquement, et dans le langage courant la notion de gestion est réduite à l'aspect comptabilité pourtant la gestion nous renvoie à une problématique plus générale puisqu'elle concerne le pilotage de l'exploitation.

Le conseil de gestion à l'exploitation agricole est une démarche d'aide à la décision qui permet aux agriculteurs de définir leurs besoins, préciser leurs objectifs pour l'exploitation, maîtriser leurs actions.

- C'est une démarche globale qui permet au producteur d'analyser sa situation, de prévoir, de faire des choix, d'ajuster ses choix antérieurs, d'analyser et d'évaluer ses activités, de prendre des décisions.
- C'est le support d'un processus d'apprentissage dont la finalité est de développer les capacités et responsabilités décisionnelles des agriculteurs.

Au sens large, le conseil de gestion peut être défini comme “ **Une méthode qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation agricole et cherche en dialogue avec l'exploitant, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années**” (Paul Kleene, chercheur au Cirad)

Le conseil de gestion à l'exploitation “**Va au delà de la vulgarisation technique et aide les producteurs à acquérir des capacités de gestion technico-économique leur permettant de mieux définir leurs stratégies et de mieux les mettre en œuvre au sein de leur exploitation agricole**” (Valentin Beauval, note Inter-réseaux).

Approches de vulgarisation agricole :

Nombreuses les approches qui sont adoptées dans les stratégies d'intervention en matières de vulgarisation agricole. En Algérie certaines de ces approches sont utilisées telles que :

- L'Approche généraliste (Approche techniciste ou Approche Classique) : Cette approche repose sur l'hypothèse que les techniques et les informations dont les exploitants ont besoin existent mais ne sont pas utilisées; elle est centralisée et du ressort de l'Etat (Niveau DSA).
- L'Approche Spécialisée (ou Approche Filière): (Vulgarisation axée sur une filière ou une production.); Cette approche part du principe que, pour développer une filière ou une production, les services de la vulgarisation en association des services de recherches devront axer leur intervention par un encadrement de proximité pour le développement de la filière ou d'une production.
- L'Approche Formation et Visites : cette approche centralisée est basée sur un calendrier rigide de visites aux agriculteurs et de formation du personnel de terrain par des spécialistes matières. Les vulgarisateurs ne prennent part qu'au transfert de technologie.
- L'Approche par Projets : Cette approche consiste à réaliser des activités de vulgarisation dans un endroit et dans un laps de temps donnés avec, bien souvent de fonds extérieurs. L'objectif est de faire des démonstrations de techniques et de méthodes (des parcelles de démonstrations) qui pourraient être adoptées et continuer à être appliquées après la conclusion du projet.
- L'Approche Participative de la vulgarisation agricole : Cette approche se concentre sur les besoins exprimés par les exploitants. Elle prévoit une exécution décentralisée et flexible.

■ **Définition de certaines des approches en matière de vulgarisation Agricole.** (Source: FAO, 1993).

La vulgarisation peut avoir différentes formes et proportions. La classification ci-après, préparée essentiellement pour l'agriculture, n'est pas exhaustive, mais elle permet de se faire une idée des différentes possibilités et opportunités qui s'offrent au stratège des activités de vulgarisation et au décideur de niveau national.

- L'approche généraliste de la vulgarisation agricole. Cette approche repose sur l'hypothèse fondamentale que les techniques et les informations dont les populations locales ont besoin existent mais ne sont pas utilisées; elle est centralisée et du ressort de l'Etat. Les résultats sont mesurés par le taux d'adoption des recommandations et par l'augmentation de la production nationale.
- L'approche spécialisée par produits. Cette approche part du principe que, pour accroître la production d'un produit, il faut regrouper les fonctions qui le concernent : vulgarisation, recherche, fourniture d'intrants, commercialisation et fixation des prix. (Vulgarisation axée sur un produit ou une culture.)
- L'approche formation et visites. Cette approche centralisée prévoit un calendrier rigide de visites aux agriculteurs et de formation du personnel de terrain par des spécialistes en diverses disciplines. Des liens étroits sont établis entre chercheurs et vulgarisateurs. Les agents ne prennent part qu'au transfert de technologie. Les résultats se mesurent à l'accroissement de la production des denrées ou des cultures concernées.
- L'approche participative de la vulgarisation agricole. Cette approche se concentre sur les besoins exprimés par les exploitants, en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité de vie des populations rurales. Elle prévoit une exécution décentralisée et flexible. Les résultats se mesurent au nombre d'agriculteurs participant activement aux activités et à la longévité des organisations locales de vulgarisation.
- L'approche par projets. Cette approche consiste à réaliser des activités de vulgarisation dans un endroit et dans un laps de temps donnés avec, bien souvent, des injections de fonds extérieurs. L'objectif est de faire une démonstration de techniques et de méthodes qui pourraient être adoptées et continuer à être appliquées après la conclusion du projet. Les résultats se mesurent aux changements à court terme observés sur le site.
- L'approche du développement des systèmes agricoles. Une des caractéristiques de ce type de vulgarisation est qu'elle fait appel à une approche systémique ou globale, au niveau local. Des liens étroits sont établis avec le personnel de recherche, et les techniques adaptées aux besoins des populations locales sont élaborées sur place, à travers un processus itératif prévoyant la participation des populations concernées. Les résultats se mesurent à l'adoption par les agriculteurs des technologies mises au point dans le cadre du programme et à leur utilisation durable.
- L'approche de la participation aux coûts. Cette approche s'appuie sur l'hypothèse de départ que le partage des coûts avec les populations locales facilitera la réalisation d'un programme adapté à la situation locale, et que les agents de vulgarisation seront portés à servir les intérêts des bénéficiaires. Le but est de fournir des avis et des informations pour faciliter l'auto apprentissage des exploitants. Les résultats se mesurent à la volonté des agriculteurs de participer aux coûts.
- L'approche par les institutions d'éducation. Cette approche fait appel aux institutions d'éducation qui possèdent les connaissances techniques et compétences en matière de recherche nécessaires pour fournir des services de vulgarisation aux

Le conseil de gestion à l'exploitation agricole :

- Le conseil de gestion est souvent associé à une démarche essentiellement centrée sur la **comptabilité** de l'exploitation agricole pour améliorer sa rentabilité économique.

Le conseil de gestion à l'exploitation agricole est une démarche globale où l'exploitant a une place centrale

- Trop souvent, l'exploitation agricole est « découpée » par les vulgarisateurs et les spécialistes des instituts techniques et centres spécialisés: un jour une personne vient pour parler céréale, le lendemain une autre discute irrigation, une troisième ne s'intéresse qu'au lait... alors que l'agriculteur raisonne globalement son exploitation.

C'est pourquoi ; **Le conseil de gestion à l'exploitation agricole s'inscrit dans une démarche globale de compréhension du fonctionnement des exploitations agricoles.** Dans cette démarche **l'agriculteur a une place centrale.** C'est lui qui gère l'exploitation et prend des décisions.

- La démarche part des attentes et savoirs des agriculteurs. Le conseiller joue un rôle de facilitateur et n'est pas détenteur unique du savoir : son rôle sera de mettre plus de rationalité dans les décisions et notamment d'analyser et mesurer ce qui peut l'être, d'apporter des informations à l'agriculteur.
Fondée sur le principe de la réflexion commune et d'action issue d'un apprentissage mutuel progressif, la relation entre l'agriculteur et le conseiller évolue vers des rapports plus équilibrés où la notion de savoirs est davantage partagée.
Il n'y a pas de solution ni méthode toute faite pour tous les agriculteurs : chacun teste des solutions, corrige au fur et à mesure, améliore encore.

Le CG est un révélateur de questions, notamment techniques, qui peut enclencher des besoins de s'informer, d'essayer de nouvelles méthodes, donc de changer. Il ouvre une réflexion vers la compréhension et la maîtrise de l'environnement économique.

- Le conseil de gestion au sens large peut être défini comme une **« méthode qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche en dialogue avec le paysan, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années »** (Paul Kleene, chercheur au Cirad).

Il va « au-delà de la vulgarisation technique et aide les producteurs et leur famille à **acquérir des capacités de gestion technico-économique leur permettant de mieux définir leurs stratégies et de mieux les mettre en œuvre au sein de leur exploitation agricole** » (Valentin Beauval, note Inter-réseaux). Le CEF est ainsi une démarche d'aide à la décision qui permet aux agriculteurs de définir leurs besoins

Le conseiller Agricole ou Vulgarisateur :

- Le métier de **conseiller agricole** consiste à apporter des conseils aux agriculteurs en matière de techniques et de gestion de l'exploitation.
- Le conseiller agricole se doit d'être capable de réaliser un diagnostic d'exploitation. Son rôle consiste à donner des conseils propres à chaque agriculteur.
- Le conseiller agricole aide les exploitants agricoles à améliorer leur production (végétale ou animale), l'ergonomie de leur exploitation (fonctionnalité) ou encore leurs conditions de travail (organisation).

À partir d'une démarche précise (analyse de l'exploitation, diagnostic des avantages et des difficultés), le conseiller agricole arrive ainsi à personnaliser ses conseils sur les plans techniques, économiques, comptables, ...

Ses connaissances techniques et pratiques, ses capacités d'analyse, d'adaptation et d'écoute, sa rigueur et son sens de l'organisation en font de lui un interlocuteur apprécié des agriculteurs.

DEUXIEME PARTIE

Mise en œuvre sur terrain

I - Schéma général de mise en œuvre :

Phase I :

■ **Etape 1 : Recherche bibliographique**

- Investigation au niveau des instituts techniques et autres structures

■ **Etape 2 : Etude et Investigation sur l'existant en matière d'outils de gestion au niveau des exploitations agricoles.**

- Outils et documents de gestion
- Raisonnement économique de l'exploitant.
- Capacités financières des exploitants
- Echantillon d'exploitations : Est, Ouest, Sud, Haut plateaux

■ **Etape 3 : Elaboration d'instruments de gestion simplifiés et Adaptés.**

En partenariat avec :

- Instituts techniques, CNMA, BADR, CAW, DSA et autres ;
- Proposition des axes d'un programme de vulgarisation en gestion agricole

Phase II :

■ **Etape 4 : Introduction des instruments de gestion**

- Au niveau d'un échantillon d'exploitation (exemple : exploitations du PANEL ou autres) ;
- Accompagnement par les relais/vulgarisateurs ;
- Validation des instruments.

■ **Etape 5 : Elaborer des programmes de vulgarisation type, incluant le volet « Gestion agricole »**

■ **Etape 6 : Organiser des cycles de formation des Relais/vulgarisateurs, sur ces outils de gestion en vue de leur généralisation.**

II - L'enquête par questionnaire individuel :

L'enquête a concerné 214 exploitations agricoles dont 167 exploitations faisant partie du programme PANEL et 47 Hors PANEL. Ces exploitations agricoles, objet de l'étude, sont réparties sur huit (08) wilayas :

- Médéa : 20 dont 16 Panel
- Chlef : 23 Panel
- Biskra : 25 dont 15 Panel
- El-Oued : 35 dont 30 P.
- Tarf : 25 dont 15 P.
- Souk Ahras : 28 P
- Sidi Bel Abbes : 40 dont 22 P.
- Tlemcen : 18 P.

L'objectif de cette enquête porte sur la compréhension de la logique et du raisonnement des exploitants dans les domaines de la gestion de l'exploitation agricole qu'elle soit technique ou financière.

Outre, l'état des lieux, les modes de productions et les moyens, cette enquête, non seulement, nous renseignera sur la gestion quotidienne de l'exploitation agricole (Prise de décision, Priorisation, Raisonnement économique et Instruments de gestion utilisés) ; Elle nous permettra aussi de :

- de connaître la place et l'importance de la gestion dans l'exploitation agricole
- d'introduire la dimension économique et le conseil de gestion à l'exploitation agricole dans les programmes de vulgarisation agricole
- de définir des instruments de gestion simple et pratique pour l'exploitation agricole
- de proposer des fiches technico-économique de référence.

III – Analyse et Interprétation résultats de l'enquête :

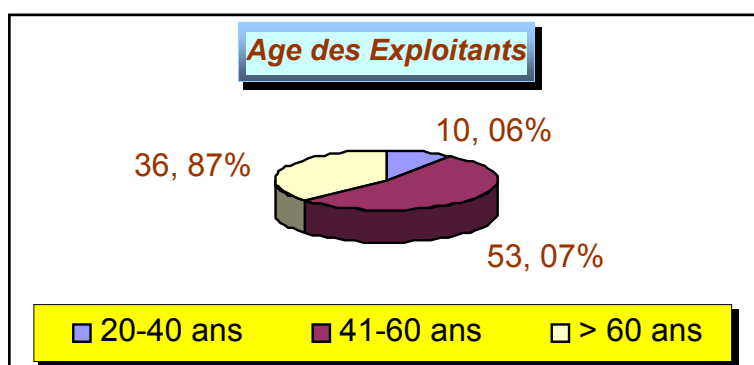
L'interprétation et l'analyse des réponses de cette enquête qui s'est déroulée auprès de 181 exploitants agricoles situés à travers huit (08) wilayas (voir annexe) durant la période du 07 au 27 Juin 2008 et relative au thème d'étude portant sur le conseil de gestion à l'exploitation agricole, fait apparaître ce qui suit :

■ Identification de l'exploitant

■ Age :

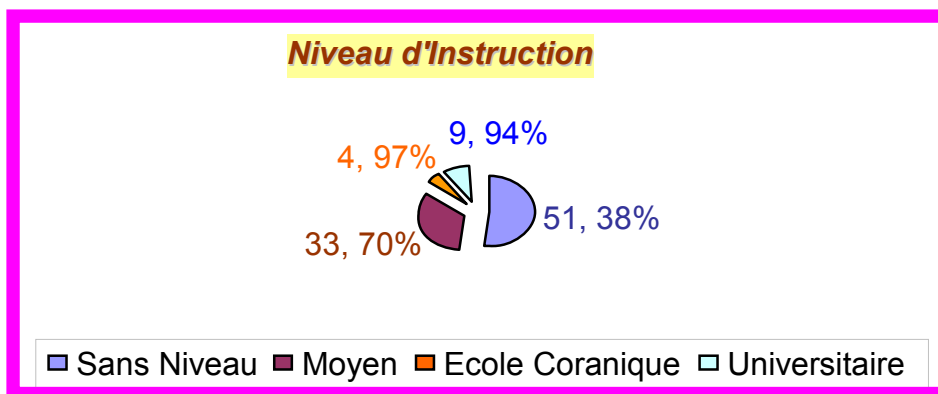
Sur les 179 réponses obtenues, il ressort que le pourcentage des exploitants dont l'âge dépasse les **60 ans** reste très élevé (**36,87%**) ce qui constitue certainement un frein aux changements et au transfert des technologies. Les **41 – 60 ans** représentent quant à eux la majorité avec **53,07%** soit **95 exploitants**.

La relève demeure faible puisque la tranche des 20 – 40 ans ne représente que 10,06 % soit, 18 exploitants de la totalité des 179.



■ Niveau d'Instruction :

Sur les 181 réponses, on remarque qu'en matière de niveau d'instruction, la majorité des exploitants (**51,38%**) sont soit illettrés soit de niveau primaire. Cette situation peut être interprétée comme un frein à l'innovation, **33,70 %** sont de niveau moyen et secondaire, ce nombre appréciable nous indique que l'organisation de stages de perfectionnement en matière des techniques agricoles et de gestion de l'exploitation peuvent être programmés en direction de cette population et **4,97%** des exploitants sont issus des écoles coraniques.

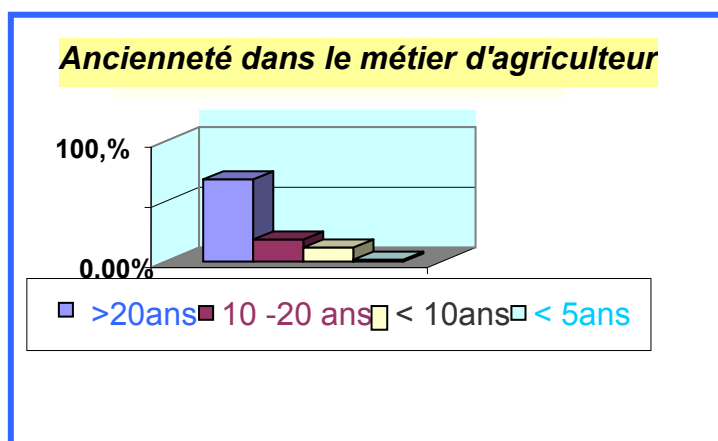


*Quant aux universitaires, certes aujourd'hui, ils ne sont que **18** et qui représente un faible pourcentage (**9,94%**) mais, néanmoins, il nous indique que les universitaires qu'ils soient du domaine de l'agriculture ou d'autres domaines s'intéressent à l'agriculture, ce qui promet une évolution d'une agriculture traditionnelle vers une agriculture moderne ouverte à la science et la technologie.*

■ Ancienneté dans le métier d'agriculteur :

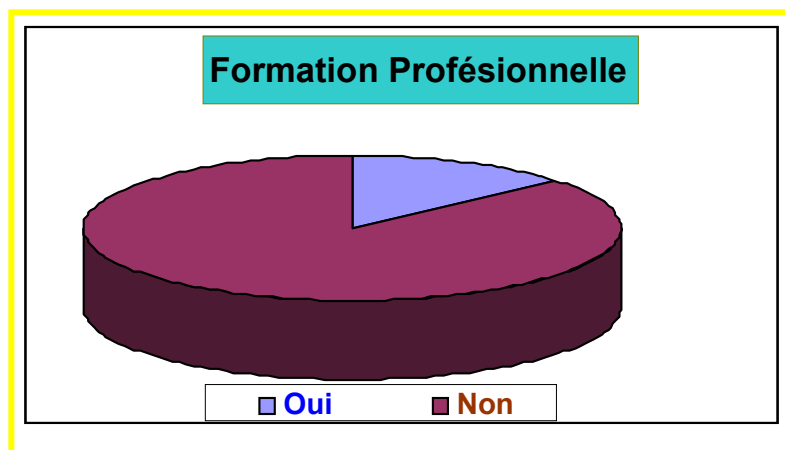
Concernant l'ancienneté dans le métier d'agriculteur, la majorité des enquêtés soit **69,27 %** ont **plus de 20 ans** dans ce métier et **17,88 %** ont une ancienneté incluse **entre 10 et 20 ans** ;

Cela suppose qu'ils ont atteint un niveau de qualification et de connaissance appréciable.



La relève reste timide puisque on enregistre que **11,17 %** qui ont **moins de 10 ans** et dont **1,68 %** sont dans ce métier depuis **moins de 05 ans**.

■ Formation Professionnelle :

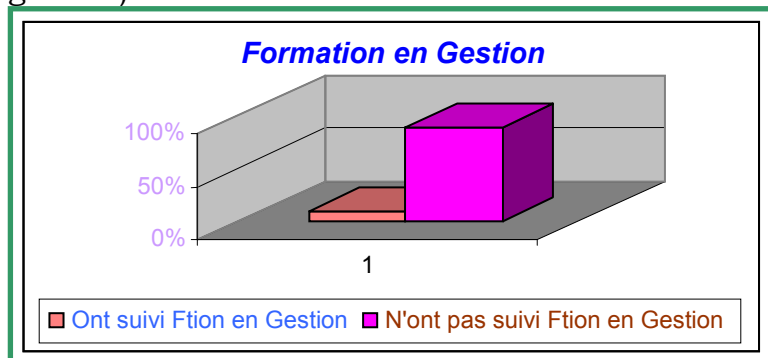


Dans ce domaine précis et relevant des formations professionnelles suivies par les exploitants. Il nous paraît utile d'assurer un encadrement par la vulgarisation et la formation à ces agriculteurs pour combler leur manque de formation puisque, l'enquête nous renseigne sur le fait que **13,52 %** seulement de la totalité des enquêtés ont suivi plus au moins un stage de perfectionnement dans le domaine de l'agriculture et que **86,47 %** des exploitants soit, la majorité n'ont suivi aucun stage ni sessions de formation ou de perfectionnement.

■ Formation à la Gestion de l'Exploitation Agricole :

Aux réponses obtenues de cette question de savoir si les enquêtés ont suivi des stages de formation dans le domaine de la gestion de l'exploitation agricole.

Il ressort que la majorité des exploitants soit **90 %** n'ont pas bénéficié de cette qualification et que **10%** des exploitants déclarent qu'ils ont suivi une formation dans cette spécialité dont 03 durant une période de moins d'une semaine, 01 de 3 mois, 08 entre 6 mois et une année, 4 de plus d'une année et 01 exploitant est titulaire d'un diplôme universitaire (licencié en gestion).

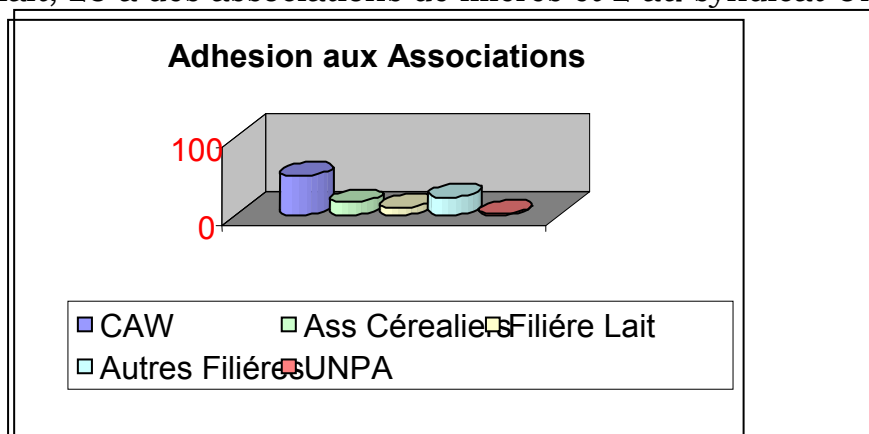


Ces réponses, qui sans aucuns doutes nous orientent vers l'intégration de la notion du conseil de gestion à l'exploitation agricole dans les programmes de vulgarisation ainsi que l'organisation de sessions de formation relatives à la gestion de l'exploitation agricole.

■ Adhésion à une association professionnelle agricole, coopérative ou Groupement :

En ce qui concerne l'adhésion des exploitants à des associations, coopératives ou groupements, **56,90%** des enquêtés répondent par oui et **43,10 %** n'adhèrent à aucune association dont 15 déclarent qu'ils ne sont pas intéressés et que 8 n'ont pas été sensibilisés.

En ce qui concerne les oui, et qui représentent la majorité, **51 adhèrent à la CAW** de leur wilaya, 17 à l'association des céréaliers, 10 à celle de la filière lait, 23 à des associations de filières et 2 au syndicat UNPA.



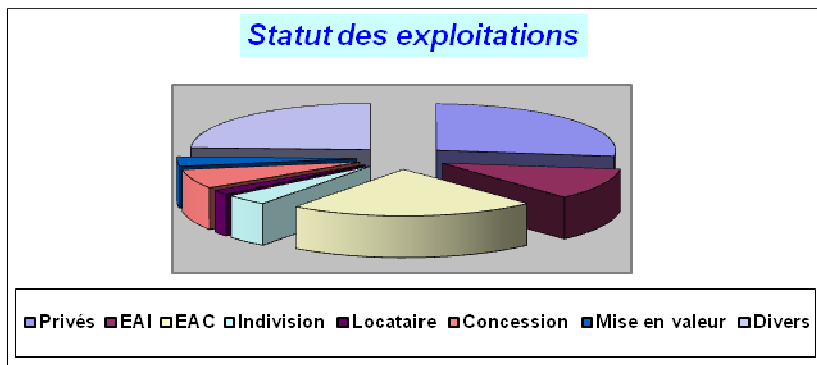
Compte tenu de ces réponses, il serait important d'utiliser les mass média et notamment les radios locales afin de sensibiliser et d'expliquer aux agricultures l'intérêt de l'adhésion, de la création d'associations et de groupements autour d'intérêts communs.

■ Identification de l'exploitation

■ Statut juridique :

En ce qui concerne le statut juridique des exploitations agricoles, lieu de notre enquête, il ressort que **27,07%** sont de statut de propriétés privées, **11,04 %** EAI, **22,09 %** EAC, **3,86 %** en indivision et **1,65%** locataire, **6,62 %** concession et **3,31 %** dans le cadre de la mise en valeur et **24,36%** sont sous divers statut (Arch, APFA, Ferme pilote...)

D'autre part et parmi les propriétaires privés, 15 ont recours à la location d'autres parcelles qu'on suppose qu'ils s'agiraient d'éleveurs bovins pour les cultures fourragères.

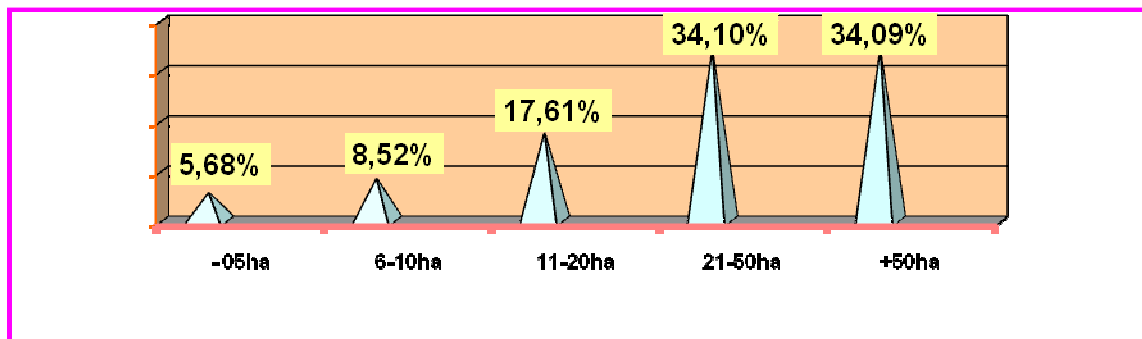


D'après ces résultats, le statut juridique du foncier ne peut constituer un frein aux investissements et à la modernisation des exploitations agricoles. Le nombre d'EAC avec leurs problèmes supposés ou réels est faible par rapport au nombre total des exploitations néanmoins, ces EAC possèdent les terres les plus riches et la réflexion sur une autre forme d'association est à envisager.

Sur les 176 réponses obtenues, la taille des exploitations varie de moins 05 ha à plus de 50 ha et se répartissent ainsi :

Exploitations de moins de 05 ha : **5,68 %**,
 De 6 ha à 10 ha : **8,52 %**,
 De 11 ha à 20 ha : **17,61 %**,
 De 21 à 50 ha : **34,10 %**,
 De plus 50 ha : **34,09 %**.

Superficies des Exploitations

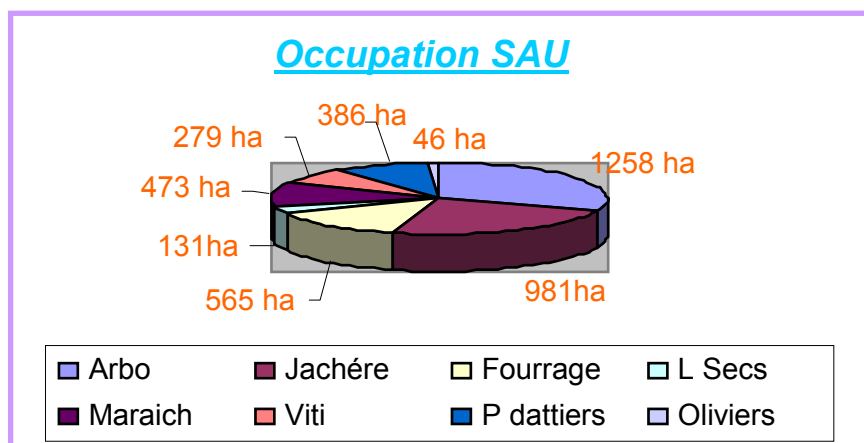


■ Occupation de la SAU :

Pour ce qui des principales productions au sein des exploitations, il y a lieu de relever que les céréales occupent la plus grande surface avec 5747 ha dont 272 ha seulement en irrigué.

- Fourrage : 565 ha
- Légumes sec : 131 ha
- Maraîchages : 473 ha
- Arboriculture : 1258 ha
- Oliviers : 46 ha
- Viticulture : 279 ha
- Palmier dattier : 386 ha

Les terres en jachère : 981 ha.



■ Production animale

1056 Bovins laitiers dont 598 vaches laitières.
Ovins : 10018 têtes.

■ Matériel agricole et équipement :

Tracteurs : 235

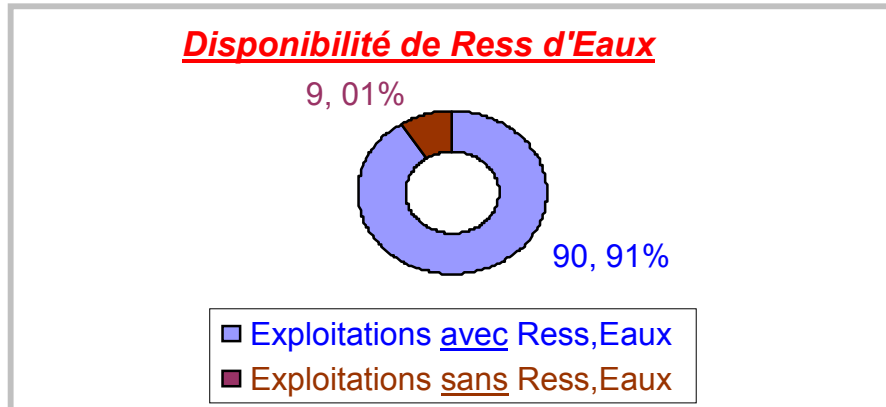
Avec 1,29 tracteur par exploitation on peut dire que ces exploitations concernées par l'enquête ne sont pas en situation de sous équipement en tracteurs.

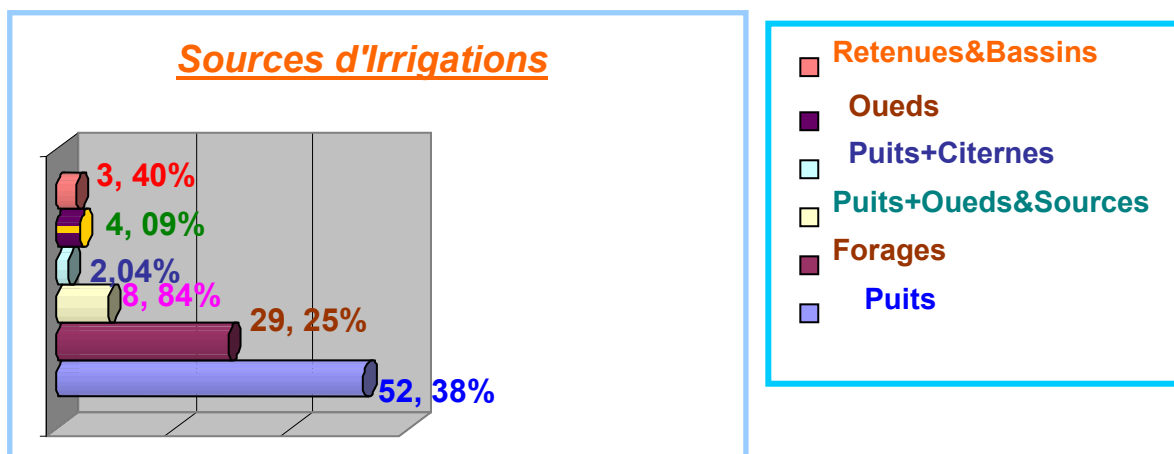
■ Ressources en Eaux :

90,91% des enquêtés disposent d'une ressource d'eau pour l'irrigation et **9,01%** disent qu'ils ne disposent d'aucune ressource d'eau.

A la lecture des réponses, on remarque que 52,38% des exploitants irriguent à partir de puits dont 8,84% apportent un complément en eaux d'oueds et de sources et 2,04% par l'achat de citernes d'eaux, 29,25% ont un forage et 4,09% irriguent seulement à partir de l'oued.

3,40% par des retenues et bassins d'accumulations.





Ce manque d'eau et son irrégularité pour l'irrigation doit inciter les services de vulgarisation et les radios locales à sensibiliser les exploitants agricoles sur les techniques économisatrices pour l'irrigation de leur culture ainsi que sur l'adoption de cultures adaptées à la sécheresse et au manque d'eau.

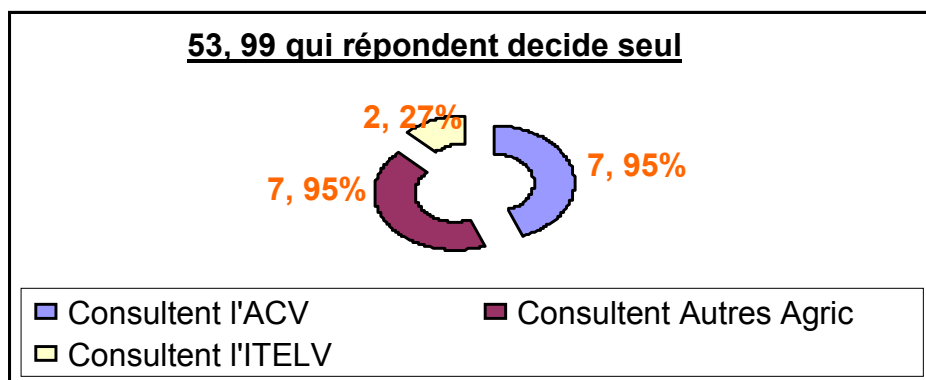
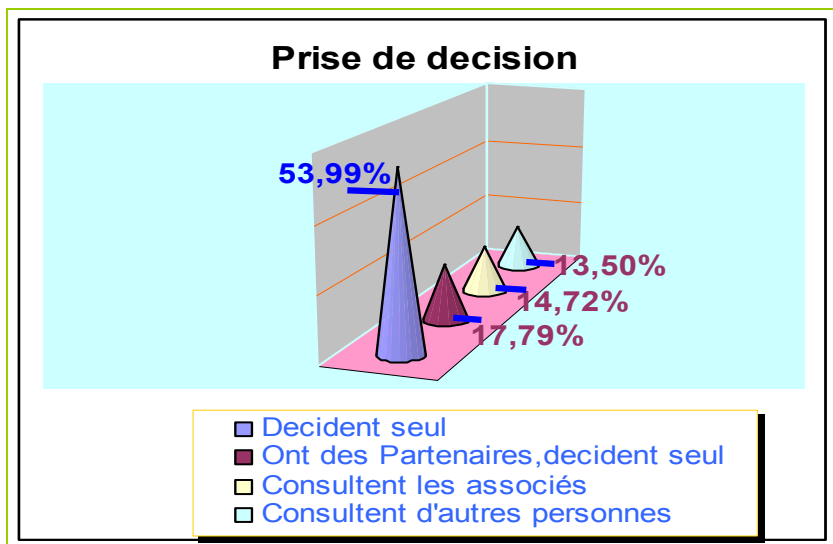
■ Logique de gestion

■ La Prise de décision :

A la question sur la prise de décision, **53,99%** répondent qu'ils prennent seul la décision, **17,79%** ont des partenaires mais décident seul. **14,72%** consultent les associés et **13,50%** font intervenir d'autres personnes extérieures de l'exploitation agricole (Parents et d'autres agriculteurs...)

Sur les **53,99% des exploitants** qui disent qu'ils prennent seul la décision, néanmoins 7,95% d'entre eux consultent l'ACV et 7,95% déclarent qu'ils consultent d'autres agriculteurs.

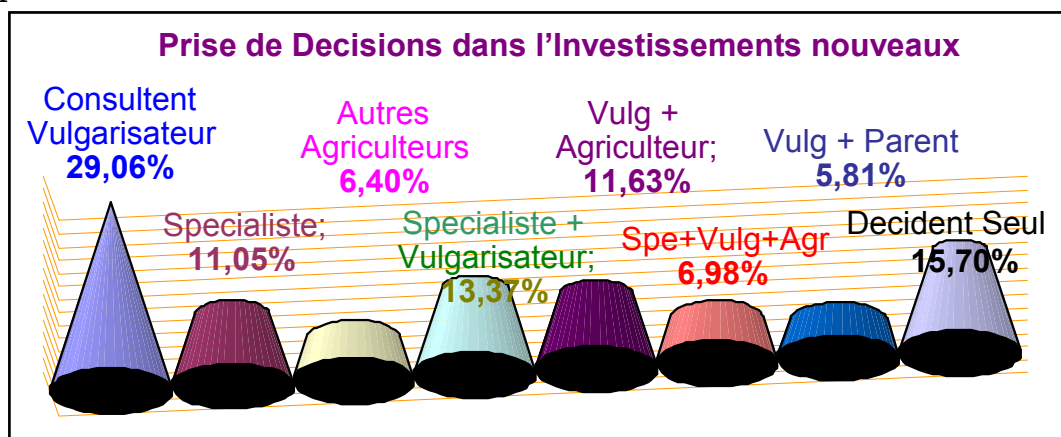
2,27% seulement (des éleveurs) consultent un institut spécialisé (ITELV) pour prendre une décision notamment une décision stratégique.



■ **La Prise de décision dans les investissements nouveaux :**

Dans le cas d'un investissement nouveau, les enquêtés déclarent qu'ils font appel à une tierce personne avant la prise de décision. Ainsi, **29,06%** des exploitants consultent le vulgarisateur, **11,05%** un spécialiste, **6,40%** un autre agriculteur, **13,37%** le spécialiste et le vulgarisateur, **11,63%** le vulgarisateur et un autre agriculteur, **6,98%** le spécialiste, le vulgarisateur et un autre agriculteur, **5,81%** le vulgarisateur et un parent.

Par contre **15,70%** des enquêtes déclarent qu'ils ne consultent aucune tierce personne et décident seul.



Par rapport à ces réponses, il apparaît que les relations spécialistes des centres et instituts techniques, recherche et de développement sont loin d'être établie. Ces structures d'appuis doivent vulgariser leurs offres de services et leurs compétences.

Il apparaît aussi que la majorité des exploitants consultent le vulgarisateur, cela suppose que la réponse a été orientée du fait que nos enquêteurs étaient des vulgarisateurs.

Le fait marquant c'est l'absence de la consultation de bureaux d'études (une seule réponse)

■ La gestion de l'eau et les techniques d'irrigation :

A cette question relative aux techniques d'irrigation, **24,46%** pratiquent le goutte à goutte, **15,11%** l'aspersion et **10,79%** irriguent uniquement à la raie.

Certains exploitants pratiquent deux ou trois techniques dont **14,39%** pratiquent le goutte à goutte associé à l'aspersion, **17,27%** le goutte à goutte associé à la raie, **10,07%** les 3 techniques et **7,91%** l'aspersion et la raie.

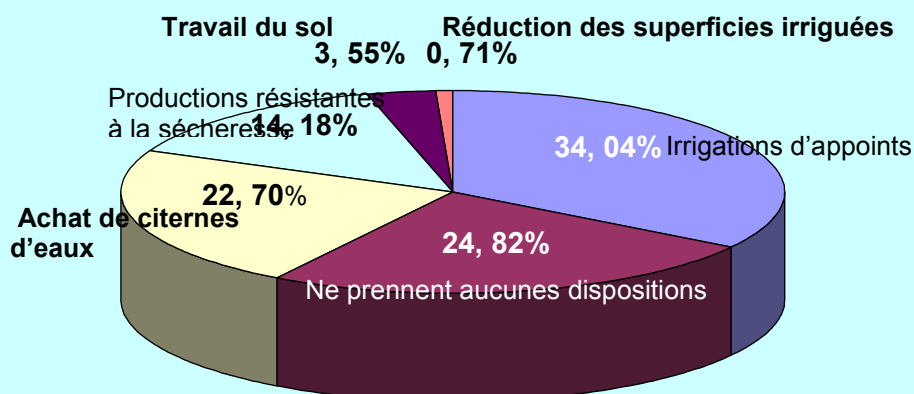
*L'Objectif relatif à la gestion et l'économie de l'eau est loin d'être atteint, les pratiques traditionnelles sont toujours appliquées. On constate que **24,46%** des exploitants seulement adoptent la technique du goutte à goutte.*

Le soutien à cette technique et la sensibilisation pour son adoption et sa généralisation demeure important.

■ Les dispositions contre la sécheresse :

Concernant les dispositions que prennent nos enquêtés face à la contrainte de la sécheresse, il y lieu de noter que **24,82%** des exploitants ne prennent aucunes dispositions, **34,04%** déclarent avoir recours à l'irrigation d'appoint, **14,18%** procèdent à l'achat de citerne d'eaux en période de sécheresse, **22,70%** s'orientent vers les productions résistantes à la sécheresse, **3,55%** par le travail du sol et **0,71%** par la réduction des superficies irriguées.

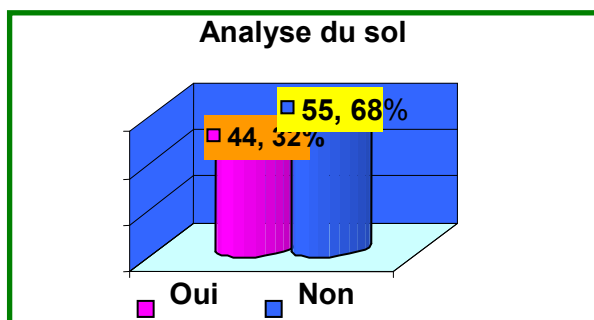
Dispositions contre la sécheresse



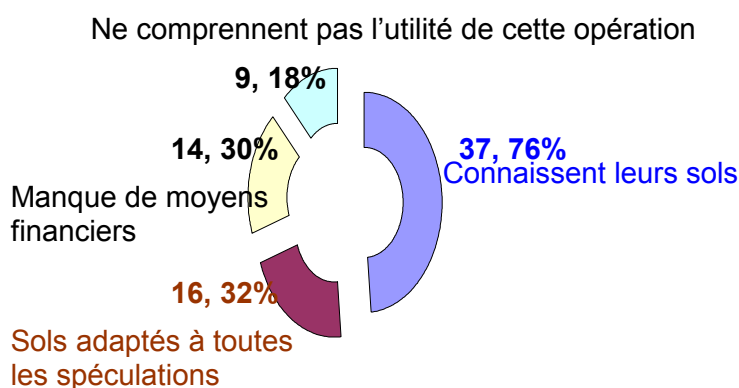
Pour faire face à cette contrainte de sécheresse, il serait souhaitable de développer des programmes de vulgarisation pour le choix des cultures et des variétés adaptées aux conditions agro climatique de la zone et le travail du sol.

■ Gestion du sol :

Concernant l'analyse des sols, sur les 176 réponses obtenues, **44,32 %** des exploitants procèdent à cette opération et **55,68 %** ne le font pas dont, **37,76 %** qui ne font pas d'analyse, jugent qu'ils connaissent leurs sols et le plus marquant c'est les **16,32 %** exploitants qui estiment que leurs sols est adaptés à toutes les spéculations, **14,30 %** ne le font pas par manque de moyens financiers et **9,18 %** ne comprennent pas l'utilité de cette opération.



Causes pour le non analyse des sols par les exploitants



A cet effet, les radios locales, les programmes de vulgarisations, les journées d'informations doivent traiter ce thème pour expliquer l'intérêt et l'importance de l'analyse du sol afin d'amener les agriculteurs à comprendre le pourquoi de cette opération.

■ Fertilisation chimique :

En matière de la pratique de la fertilisation chimique, **16,36 %** seulement ont répondu par un NON et **83,64 %** des exploitants procèdent à la fertilisation chimique.

Par contre et en ce qui concerne l'apport de la fertilisation chimique selon les normes recommandées, **40,58 %** déclarent qu'ils ne respectent pas et **59,42 %** parmi les OUI estiment que cet apport selon les normes représente une charge élevée et difficilement supportable.

Concernant cette pratique très recommandée, son application selon les normes reste tributaire de l'aisance financière de l'exploitant. Les coûts (engrais et main-d'œuvre) liés à cette pratique demeurent élevés et difficilement supportables par les agriculteurs.

Sur l'intéressement des agriculteurs aux informations météo, **87,22%** déclarent suivre les informations surtout, celles diffusées à la télévision et dont **12,78%** parmi ces exploitants déclarent suivre également les informations diffusées par la radio.

Pour ce qui concerne ce sujet lié à la météo, les informations diffusées à la télé qui sont d'ordre générales ne peuvent suffire à l'agriculteur. Pour cela la radio locale peut donner des informations précise et plus détaillées surtout de la zone (vents, grêle, pluie, gelée...)

Gestion des maladies et ennemis des cultures

■ Production animale :

Concernant les soins exigés par le cheptel animal, **44,81%** des éleveurs assurent qu'un vétérinaire permanent effectue des visites périodiques et **37,66%** font appel au vétérinaire uniquement quand il y a problèmes et **17,53%**, uniquement pour les problèmes graves.

■ Production végétale :

Pour les productions végétales et arboricoles, **97,09%** des exploitants procèdent aux traitements phytosanitaires dont 60,48% exploitants appliquent ces traitements selon les normes et les doses recommandées et 29,94% ne respectent pas les normes et les doses recommandées pour des raisons financières et d'augmentation des charges de production par rapport au revenu, 9,58% exploitants estiment que leurs effets sur les rendements et la qualité sont limités.

Par contre **2,91%** ne traitent carrément pas.

Gestion des stocks

■ Programme prévisionnel d'achat d'intrants :

Concernant la constitution des stocks d'engrais, de pesticide, d'aliments de bétails ..., **63,22 %** des 174 réponses obtenues déclarent qu'ils constituent des stocks prévisionnels et **36,78 %** achètent au moment des besoins.

Quant à la durée de stocks prévisionnels, il apparaît que seul les éleveurs constituent de stocks d'aliments et de médicaments vétérinaires sur une durée varie de 3 mois à 1 année.

Ainsi, on remarque que pour les aliments de bétails, 30 éleveurs pour 3 mois, 12 pour 6 mois, 14 pour 12 mois et 2 pour 30 jours. 31 selon les besoins et ne constituent pas de stock.

Pour les médicaments vétérinaires, 7 pour 3 mois et 54 déclarent selon les besoins.

En ce qui concerne les productions végétales, les stocks constitués pour les engrais sont pour une durée de 3 mois pour 25 exploitants, 6 mois pour 10 exploitants, une année pour 9 exploitants et 53 exploitants selon les besoins. Pour les pesticides, 70 exploitants disent qu'ils achètent les produits en fonction des besoins, 20 font un stock de 3 mois, 4 de 6 mois et 5 de 12 mois.

■ Fournisseurs permanents ou occasionnels

A la question de savoir si les exploitants ont des fournisseurs permanents pour leurs approvisionnements en intrants, **55,17 %** des exploitants évitent

le fournisseur permanent et procèdent à la prospection des marchés avant les achats.

Cette situation semble liée d'une part, à la situation du marché et les fluctuations des prix et de disponibilité et d'autre part à la mauvaise santé financière des exploitations.

■ Gestion financière :

■ Subventions :

Concernant les soutiens accordés par l'état aux agriculteurs et éleveurs, **92,22 %** déclarent avoir bénéficiés de cet avantage et seulement **7,78 %** exploitants n'ont pas bénéficié de ces soutiens.

■ Logique de demande de soutiens et aides :

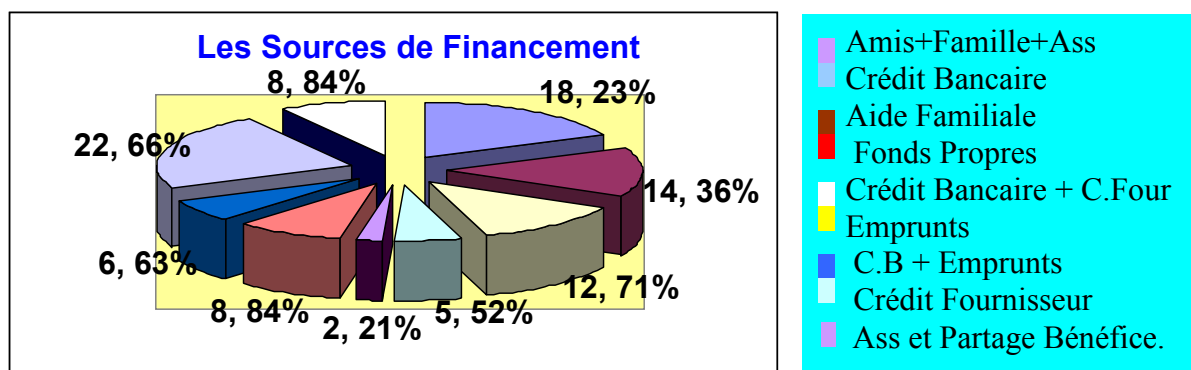
La modernisation de l'exploitation agricole, la reconversion du système de production et l'introduction de nouvelles spéculations représentent les principales raisons à la demande d'aides et de subventions accordées dans le cadre de la politique de soutien de l'état à l'agriculture.

■ Les sources de financements dans l'investissement de l'exploitation

Pour le financement des investissements dans l'exploitation agricole. La 1ere source qui ressort est le crédit bancaire pour **18,23 %** des exploitants, pour **14,36 %** c'est le recours à l'aide familiale, **12,71 %** c'est par des emprunts auprès d'amis, **5,52 %** par les crédits fournisseurs et **2,21 %** optent pour l'association avec partage de bénéfices.

Certains exploitants ont recours à deux ou plusieurs formules dont **8,84 %** avec le crédit bancaire et le crédit fournisseur, **6,63 %** avec le crédit bancaire et l'emprunt auprès des amis et famille.

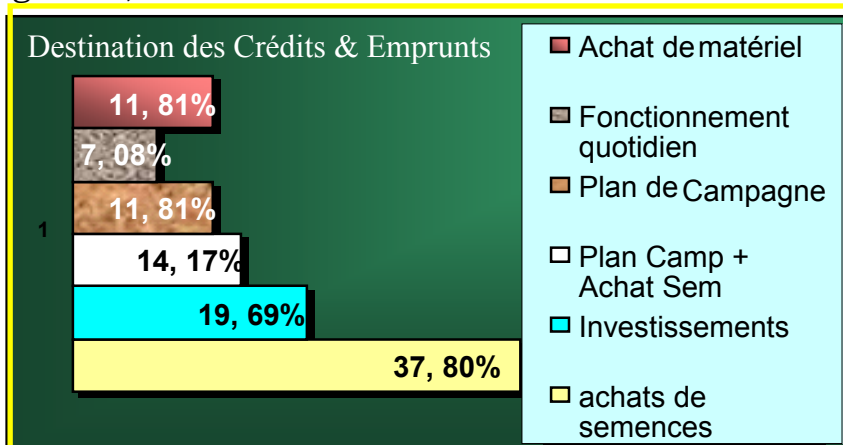
22,66 % des exploitants ne s'adressent pas à la banque mais aux amis, famille et association et **8,84 %** investissent sur fond propre.



Cette enquête a été lancée avant le lancement du crédit RFIG d'où le nombre élevé d'exploitants qui ont recours à l'emprunt informel.

■ Affectations des Crédits consentis et emprunts.

Ces crédits bancaires et ces emprunts sont consentis par **37,80 %** des exploitants pour le financement des achats de semences et des engrais, pour **19,69 %** des exploitants pour des investissements tels que l'achat d'équipements, cheptels, constructions, nouvelles plantations..., **14,17 %** des exploitants pour le financement du plan de campagne et l'achat de semences, **9,45 %** des exploitants uniquement pour le financement du plan de campagne, **11,81%** des exploitants pour l'achat de matériel et **7,08 %** des exploitants pour le fonctionnement quotidien de l'exploitation agricole ;

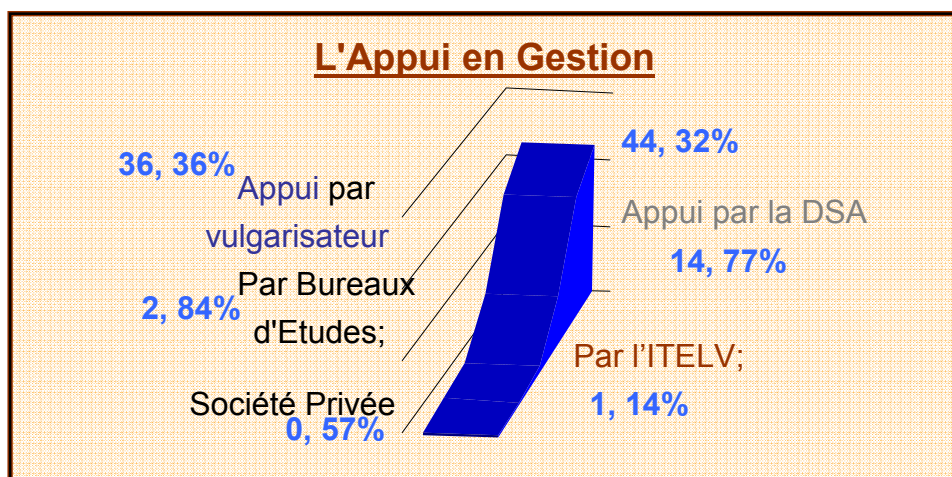


Bien que cette enquête a été lancée avant l'instauration du crédit RFIG, la faiblesse de l'assise financière des exploitants est une véritable contrainte à la modernisation de l'exploitation surtout qu'on remarque que certains exploitants ont recours aux crédits et emprunts pour le fonctionnement quotidien de l'exploitation agricole.

■ Appui & Encadrement de l'exploitation :

■ Appui en matière de gestion de l'exploitation :

Sur les 176 réponses obtenues, **44,32%** des exploitants ne bénéficient d'aucun appui ni encadrement et pour ceux qui répondent bénéficiaires de l'appui en matière de gestion de l'exploitation, **36,36%** des exploitants disent que cet appui est assuré par le vulgarisateur, **14,77%** par la DSA et autres agriculteurs de la zone, **2,84%** par le bureau d'études, **1,14%** par l'ITELV et **0,57%** par une société privée



D'après ces réponses, on doute que la question a été bien expliquée par l'enquêteur et qu'il s'agit bien de l'appui et de l'encadrement dans la gestion de l'exploitation et non pas de l'appui et l'encadrement technique.

Logique de Production :

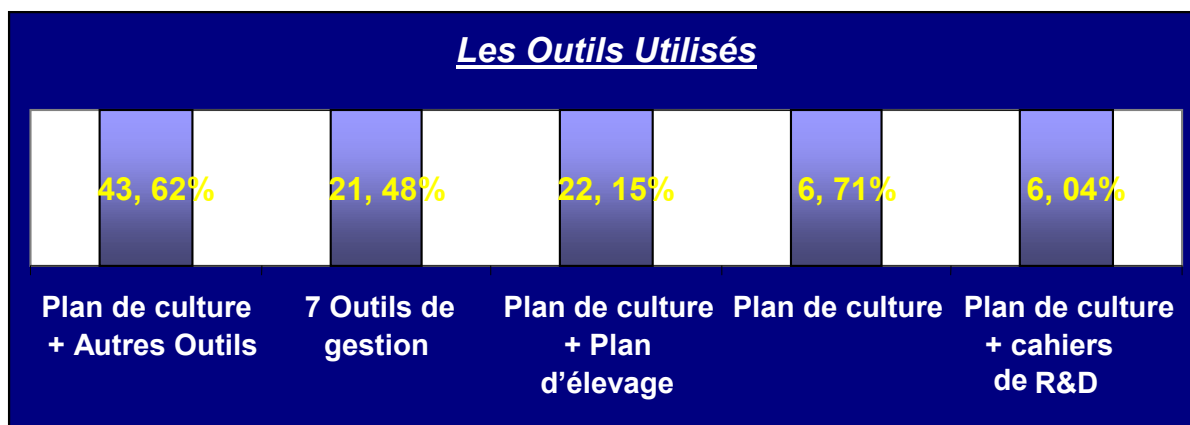
■ Utilisation d'outils de gestion :

A la question de savoir si les enquêtés utilisent des outils de gestion, **48,89%** des exploitants répondent qu'ils utilisent des outils de gestion et **51,11%** répondent NON.



■ Les Outils utilisés :

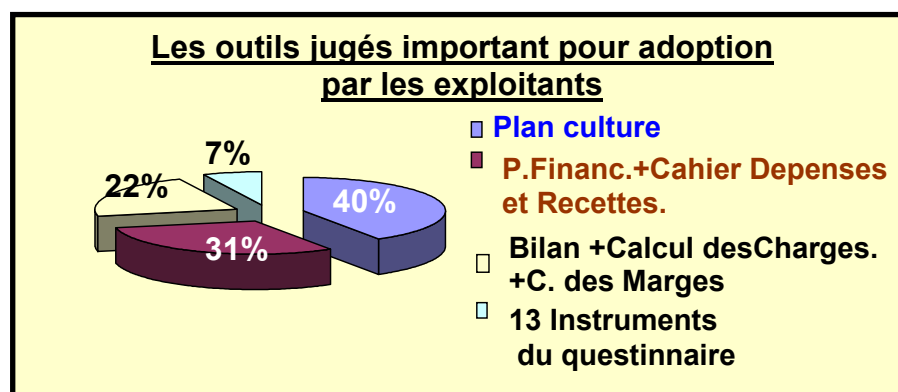
43,62% des exploitants déclarent qu'ils utilisent le plan de culture en plus à d'autres instruments, **6,71%** des exploitants utilisent uniquement le plan de culture, **22,15%** le plan de culture et le plan d'élevage, **21,48%** adoptent au moins 7 instruments de gestion et **6,04%** utilisent le plan de culture en plus des cahiers de recettes et des dépenses.



Les 21,48% d'exploitants qui ont répondu qu'ils utilisent 7 instruments de gestion au moins prête à une vérification compte tenu des réponses données ci-dessous. Cela suppose une compréhension erronée de cette question par les exploitants.

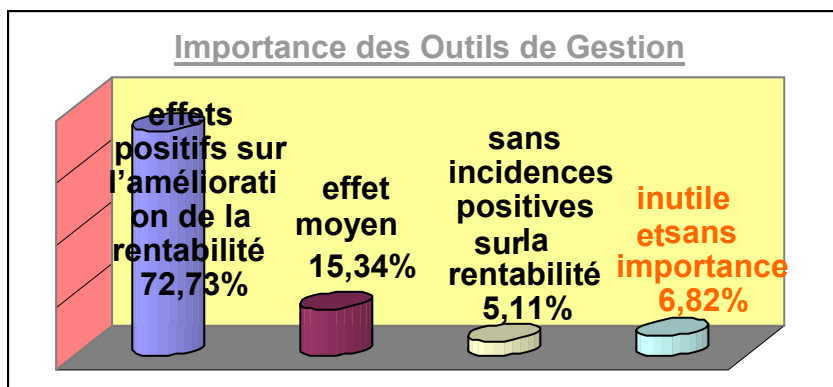
■ Les Outils jugés importants pour adoption par les exploitants :

La majorité des exploitants **41,11%** jugent important l'adoption de l'instrument relatif à l'établissement du plan de culture, **30,56%** des exploitants estiment important le plan de financement, le cahier des dépenses et des recettes, **21,67%** des exploitants sont pour le calcul du bilan de campagne, le calcul des charges par production et le calcul des marges et pour **6,66%** des exploitants les 13 instruments énumérés sur le questionnaire sont jugés importants.



■ Appréciation des exploitants sur l'utilisation des outils de gestion :

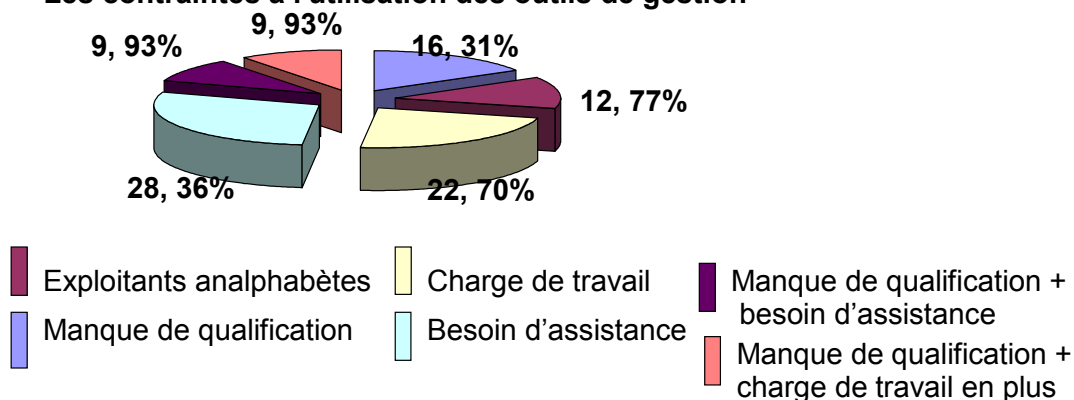
Quant à l'appréciation sur l'adoption et l'utilisation d'outils de gestion, **72,73%** des exploitants sur les 176 réponses obtenues, affirment qu'ils auront des effets positifs sur l'amélioration de la rentabilité de l'exploitation agricole, **15,34%** estiment qu'ils auront un effet moyen, **5,11%** sans incidences positives sur la rentabilité de l'exploitation et **6,82%** des exploitants voient leur adoption inutile et sans importance.



■ **Les contraintes à l'utilisation des outils de gestion :**

D'après les réponses obtenues, les principales contraintes quant à l'adoption et l'utilisation des outils de gestion sont liées pour **16,31%** des exploitants au manque de qualification, **12,77%** exploitants sont carrément analphabètes, **22,70%** exploitants avancent comme principale contrainte, une charge de travail supplémentaire, **28,36%** pour le besoin d'assistance, **9,93%** par manque de qualification et le besoin d'assistance, et pour **9,93%** exploitants c'est par manque de qualification et la charge de travail en plus.

Les contraintes à l'utilisation des outils de gestion



Face à ces contraintes liées à l'adoption et à l'utilisation d'outils de gestion, un travail de sensibilisation et d'explication doit être mené sur l'importance et l'intérêt de la gestion économique de l'exploitation agricole, la formation d'un encadrement spécialisé soit envisagée ainsi que l'encouragement de la profession à la création de centres de gestion et de calcul agricole.

Logique de Production :

■ Priorité dans l'élaboration du plan de cultures :

A la question de savoir à quelle logique répond le choix des spéculations dans l'élaboration du plan de culture.

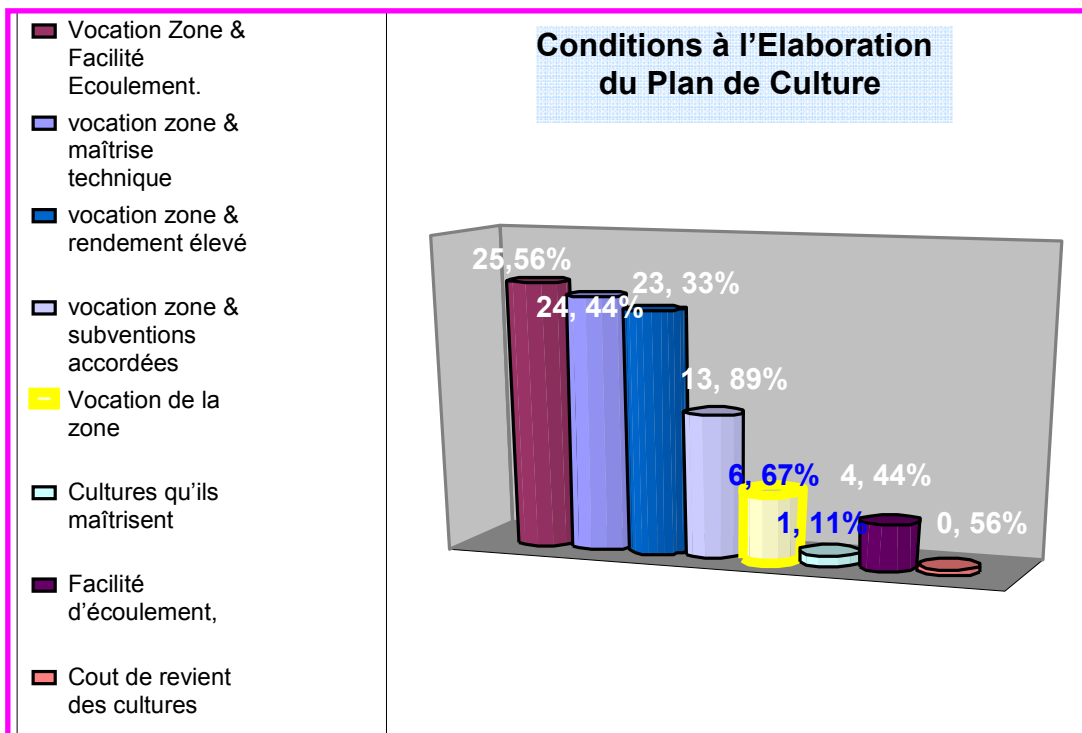
25,56% des exploitants répondent que le choix est fait en fonction de la vocation de la zone et de la facilité d'écoulement et de mise en marché des productions.

24,44% des exploitants c'est par rapport à la vocation de la zone et la maîtrise technique des spéculations à mettre en place.

23,33% des exploitants c'est la vocation de la zone et le rendement élevé des productions et **13,89 %** exploitants le plan de culture est fait en fonction de la vocation de la zone et les subventions accordées aux productions.

Pour **6,67%** des exploitants, c'est uniquement la vocation de la zone qui est prise en compte, **1,11%** des exploitants, le choix est fait sur les cultures qu'ils maîtrisent le mieux, **4,44%** c'est la facilité d'écoulement des productions, les rendements et les bénéfices qui sont pris en compte.

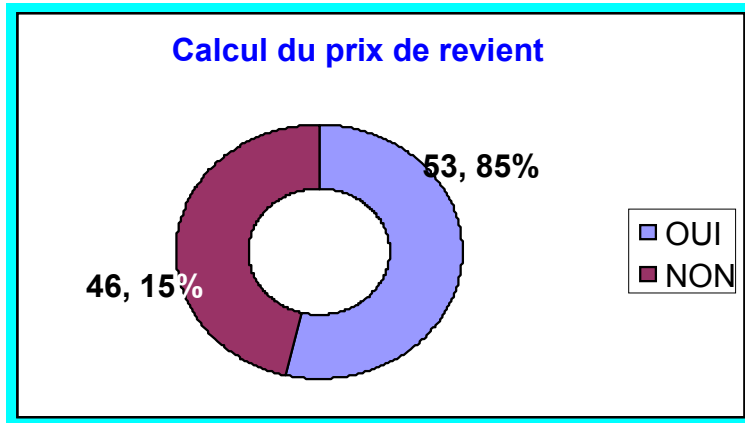
0,56% le choix est fait par rapport au prix de revient des cultures mises en place.



D'après ces réponses, la vocation de la zone est le critère principal qui est pris en compte par la majorité des exploitants lors de l'élaboration du plan de culture et un seul exploitant prend en compte le facteur financier par le calcul du prix de revient des cultures à mettre en place.

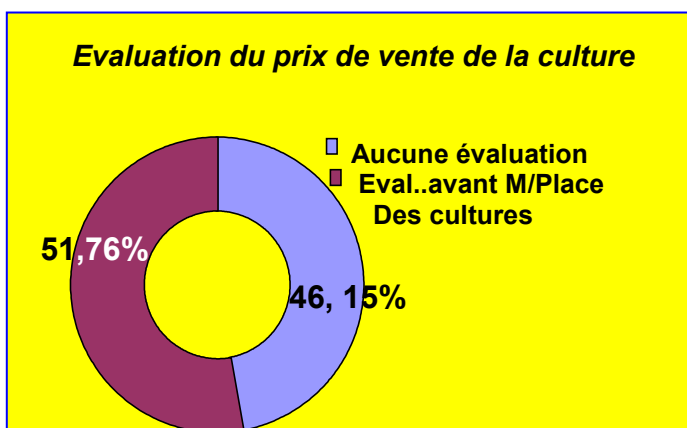
■ Calcul du prix de revient de la culture :

A la question de savoir si les exploitants font un calcul prévisionnel du prix de revient d'une culture avant sa mise en place, il apparaît que **53,85%** des exploitants ne font aucun calcul et **46,15%** répondent qu'ils le font.



Il apparaît que les exploitants ne prennent pas en compte le facteur financier notamment le calcul du prix de revient d'une culture avant sa mise en place d'où la difficulté de ces exploitants de suivre et d'appliquer l'itinéraire technique exigé dans la conduite de la culture.

En ce qui concerne l'évaluation du prix de vente prévisionnel des productions selon la période de mise sur le marché, **46,15%** des exploitants ne font aucune évaluation prévisionnelle et **51,76%** d'exploitants font cette évaluation avant la mise en place des cultures.

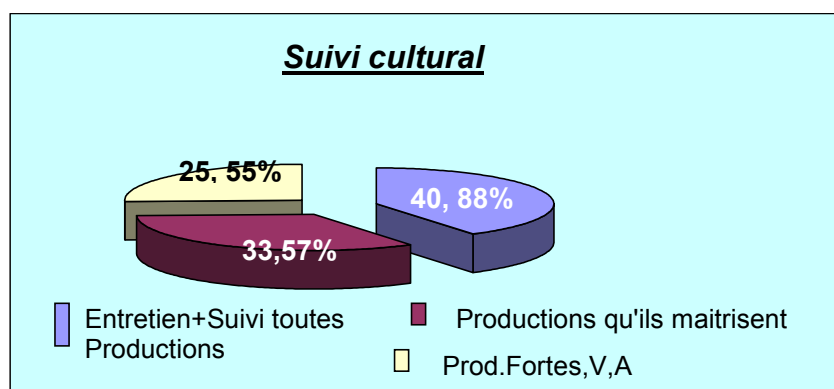


Par rapport aux réponses de cette question et à celles qui précèdent, on peut déduire que la majorité des exploitants ne font pas un calcul prévisionnel du prix de revient d'une culture avant sa mise en place mais font une évaluation prévisionnelle du prix de vente prévisionnel des productions selon la période de sa mise sur la marché d'où la constatation sur le marché de productions d'hors saisons et à forte valeur ajoutée en quantité appréciable

■ Suivi cultural :

Sachant que l'entretien et le suivi cultural dans la conduite d'une production nécessitent des dépenses financières importantes, à travers cette question nous avons voulu savoir si ces opérations étaient assurées à toutes les productions, aux productions à forte valeur ajoutée où uniquement aux productions que l'exploitant maîtrise le mieux.

Sur les 137 réponses obtenues, **40,88%** des exploitants répondent que l'entretien et le suivi cultural sont assurés à toutes les productions, **33,57%** aux productions qu'ils maîtrisent, par contre **25,55%** déclarent que ces opérations sont assurées uniquement aux productions à forte valeur ajoutée.

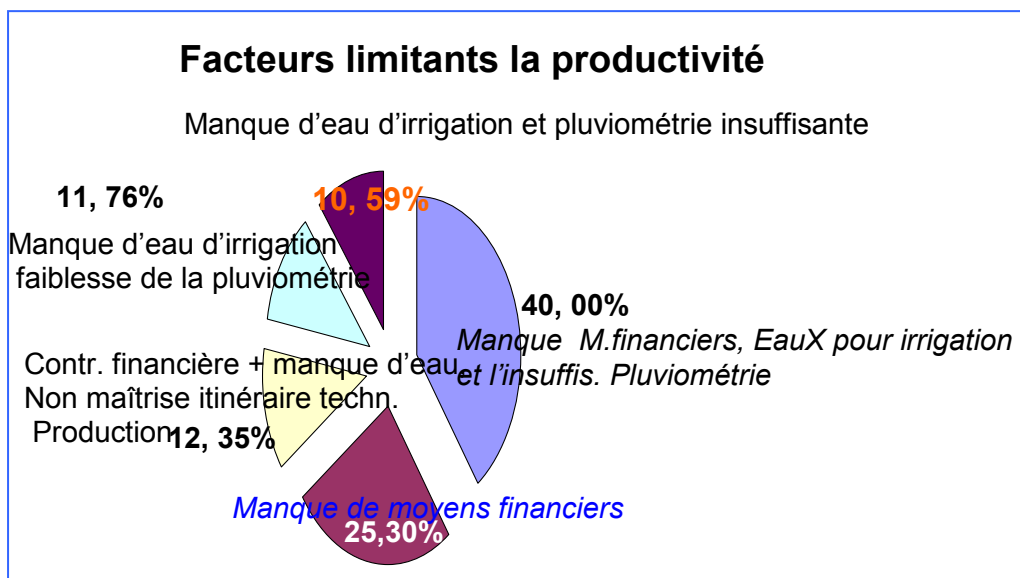


En terme économique et compte tenu des dépenses financières exigées pour l'entretien et le suivi cultural, on remarque que la majorité des exploitants évitent le risque puisque 77 sur les 137 assurent ces opérations pourtant indispensables soit pour les cultures dont ils maîtrisent la conduite où, aux productions à fortes valeurs ajoutées.

■ Facteurs limitants la productivité :

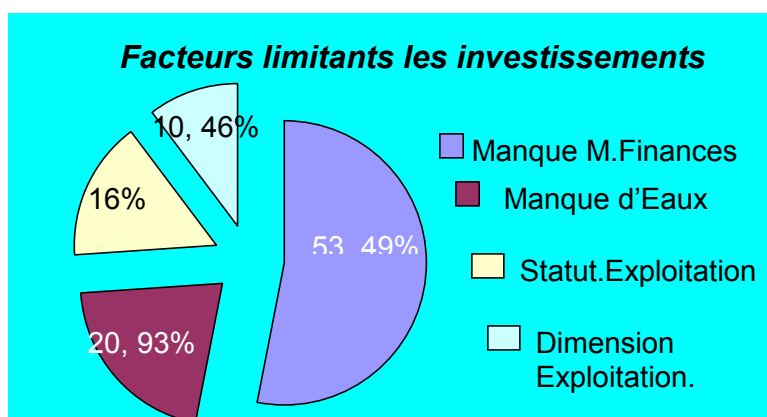
S'agissant des facteurs limitant l'augmentation de la productivité, **25,30%** citent le manque de moyens financiers comme principal facteur limitant à l'augmentation de la productivité, **11,76%** le manque d'eau d'irrigation et la faiblesse de la pluviométrie. Pour **40%** des exploitants, cette non augmentation reste liée à au moins trois (3) facteurs dont le manque de moyens financiers, le manque d'eau pour irrigation et l'insuffisance en pluviométrie. **10,59%**, au manque d'eau d'irrigation et pluviométrie insuffisante. **12,35%**, qui en plus de la contrainte financière et le manque d'eau, le non maîtrise de l'itinéraire technique de production représente l'une des raisons limitantes dans l'augmentation de la productivité.

En général, et pour la majorité des exploitants, les moyens financiers sont cités comme le principal facteur limitant la productivité. Avec l'instauration du RFIG, cette contrainte financière pourrait être levée.



■ Facteurs limitants les investissements :

Sur les 172 réponses obtenues et concernant les facteurs limitants les investissements dans les exploitations agricoles, **53,49%** des exploitants citent le manque de moyens financiers comme principale contrainte, **10,46%** c'est la dimension de l'exploitation, **15,12%** c'est le statut qui représente le facteur limitant et **20,93%**, le manque d'eau qui représente un frein réel aux investissements dans l'exploitation.

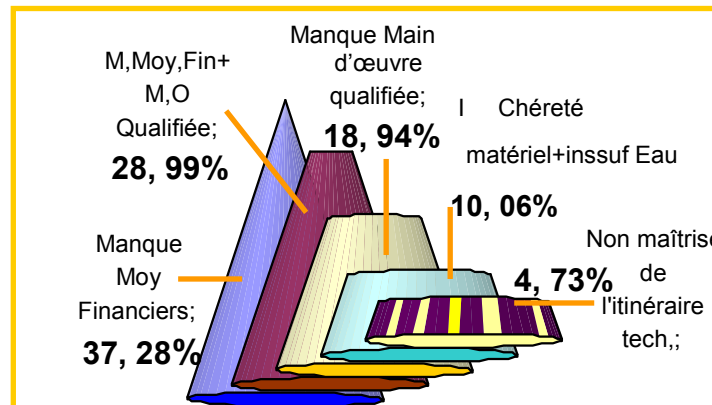


Apparemment les facteurs limitants les investissements au sein de l'exploitation ne sont pas liés uniquement au manque de moyens financiers, la dimension et le statut de l'exploitation ainsi que le manque d'eau représentent de réels freins à l'investissement et au développement de l'exploitation agricole.

■ Facteurs limitants le suivi cultural :

S'agissant aux facteurs limitants l'exécution et le suivi des itinéraires techniques de production, **37,28%** des exploitants avancent le manque de moyens financiers, **18,94%** l'absence de main d'œuvre qualifiée, **28,99%**

pour le manque de moyens financiers et la non disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, **4,73%** ne maîtrisent pas les itinéraires techniques de production et **10,06%** pour divers raisons (coût des intrants élevés, manque de matériel et l'insuffisance des eaux d'irrigation)



L'enquête fait apparaître le problème d'une main d'œuvre qualifiée le métier d'agriculteur, Ainsi, et à l'instar de la formation professionnelle qui forme des ouvriers dans les autres domaines, les écoles d'agriculture doivent prendre en charge la formation spécialisée d'ouvriers qualifiés dans le métier de l'agriculture.

■ Logique de Commercialisation :

■ Contraintes liées à la commercialisation :

Concernant les contraintes liées à la commercialisation des productions, **44,77%** des exploitants estiment qu'elles sont liées au **transport, l'éloignement des marchés de gros, au manque d'infrastructure de stockage, à l'instabilité des prix** et des **charges supplémentaires de main- d'œuvre** alors que **55,23%** des exploitants ne rencontrent aucune contraintes.

■ Les circuits de vente :

La majorité des enquêtés (**64,63%**) déclarent qu'ils alimentent directement le marché de gros et **35,37%** n'alimentent pas le marché de gros par manque de moyens de transport, d'absence de main d'œuvre et afin d'évités des charges en plus.

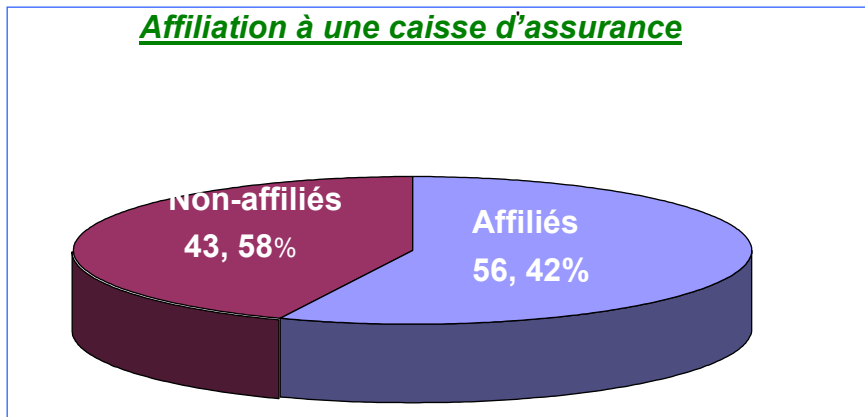
■ Les avantages de la vente sur pied :

A la question relative aux avantages de la vente sur pied, **68,59%** exploitants répondent que la vente sur pied permet d'**éviter les risques liés à la commercialisation, les charges liées à la récolte, le conditionnement et le transport** et **garantir un revenu pour le financement des autres cultures en place.**

Gestion du risque :

L'affiliation à la caisse d'assurance :

56,42% des exploitants répondent qu'ils sont affiliés à une caisse d'assurance et **43,58%** ne sont pas affiliés

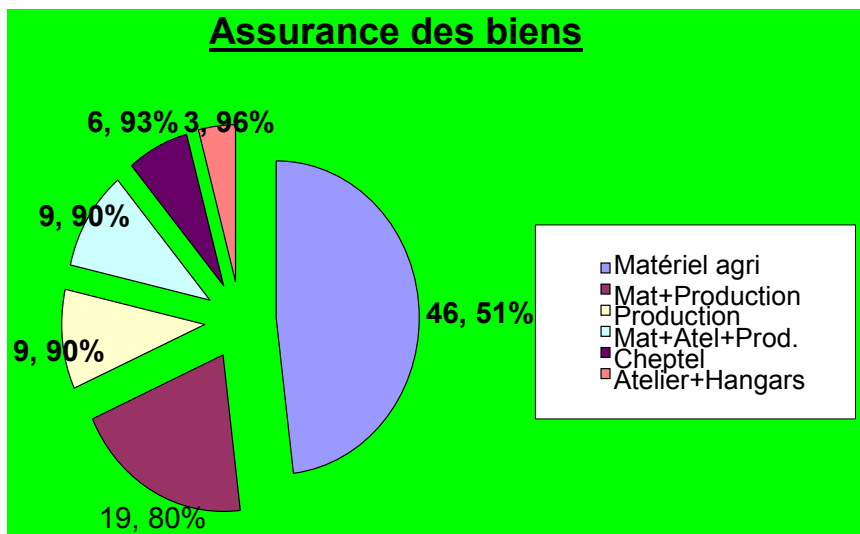


Le nombre d'exploitants dont leur exploitation n'est couverte par aucune assurance est important par rapport aux risques qui peuvent engendrer des pertes et des conséquences qui peuvent anéantir totalement l'exploitation agricole. Les services de vulgarisation doivent engager des actions de sensibilisation sur l'assurance agricole non seulement sur le parc roulant mais aussi sur les risques.

L'assurance des biens :

Pour ce qui sont affiliés à une caisse d'assurance, **49,51%** assurent le matériel agricole, **9,90%** les productions, **6,93%** le cheptel, **3,96%** les ateliers et hangars.

Pour 19,80% exploitants l'assurance couvre le matériel et les productions (céréales) et **9,90%** exploitants, les ateliers, matériels, cheptel et productions.



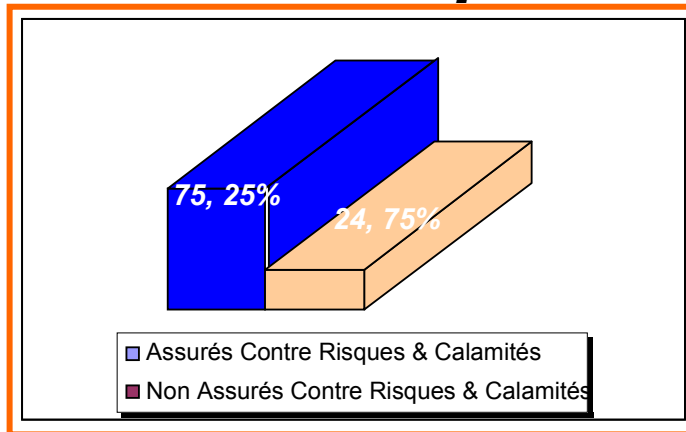
Déjà que le nombre d'exploitants affiliés à une assurance est faible, le nombre d'exploitants qui couvre l'ensemble de l'exploitation est insignifiant.

■ **L'assurance contre les risques et les calamités :**

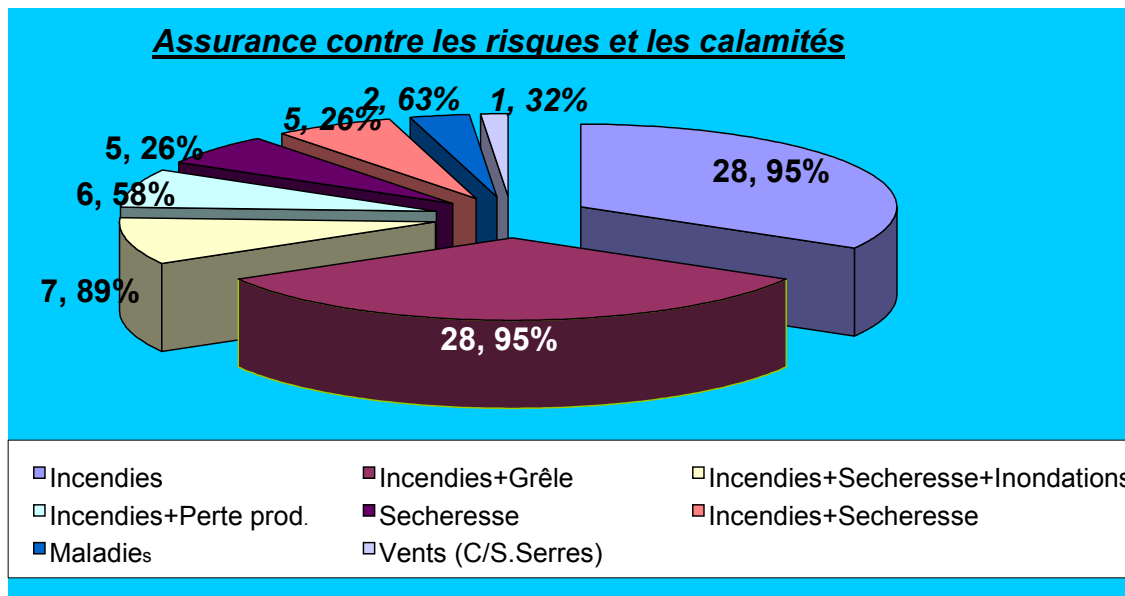
En ce qui concerne l'assurance contre les risques et les calamités naturelles, sur les **101** exploitants affiliés à une assurance **75,25%** d'entre – eux déclarent qu'ils s'assurent contre les risques et les calamités naturelles telles que les incendies, sécheresse, inondations, maladies...et **24,75%** ne s'assurent pas contre ces risques.

Ainsi, l'enquête fait ressortir que **28,95%** des exploitants s'assurent contre les incendies, **28,95%** contre les incendies et la grêle, **7,89%** contre les incendies sécheresse et inondation, **6,58%** contre les incendies et les pertes de productions, **6,58%** les pertes de productions, sécheresse et inondations, **6,58%** contre les pertes de productions, **5,26%** contre la sécheresse, **5,26%** contre les incendies et sécheresse, **2,63%** contre les maladies, et **1,32%** seul producteur de cultures s/serre contre les vents.

L'Assurance contre Risques & Calamités



Assurance contre les risques et les calamités



IV - Atelier de restitution des résultats de l'étude et validation des outils de gestion à vulgariser :

Des ateliers de travail ont été organisés au CFATSF de Jijel du 06 au 08 juillet 2009, et ont regroupé des vulgarisateurs enquêteurs qui ont contribué à cette étude ainsi que les BFV des 08 wilayates lieu de notre enquête.

Les sujets traités au cours de ce regroupement ont eu trait à :

1- La présentation des résultats de l'enquête, et les enseignements à tirer de l'étude sur le conseil de gestion à l'exploitation agricole.

2 - Travaux d'ateliers sur les outils de gestion de l'exploitation agricole.

3 - Définition des axes sur la gestion de l'exploitation, à intégrer dans les programmes de vulgarisation.

Ainsi il ressort des travaux de ces ateliers la définition, l'élaboration et l'adoption de 04 outils de gestion de l'exploitation jugés les plus importants et les plus nécessaires pour cette phase.

Quatre (04) outils de gestion ont été adoptés à l'unanimité :

- 1-Le compte de résultat
- 2- Plan de culture et d'élevage
- 3-Le calcul du coût de production
- 4- Cahier des mouvements financiers de l'exploitation agricole (Dépenses – Recettes)

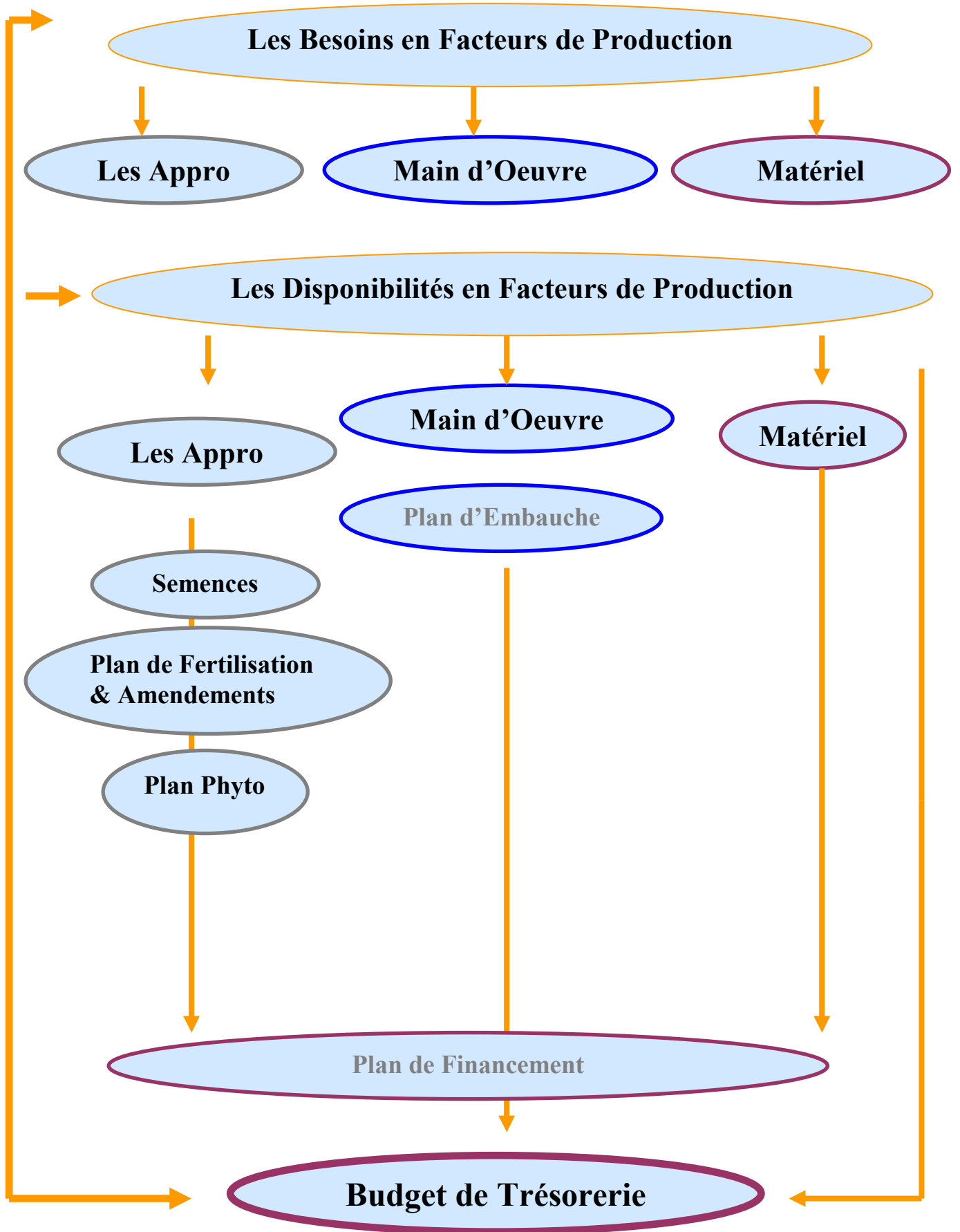
OUTIL 1 - Le compte de résultat

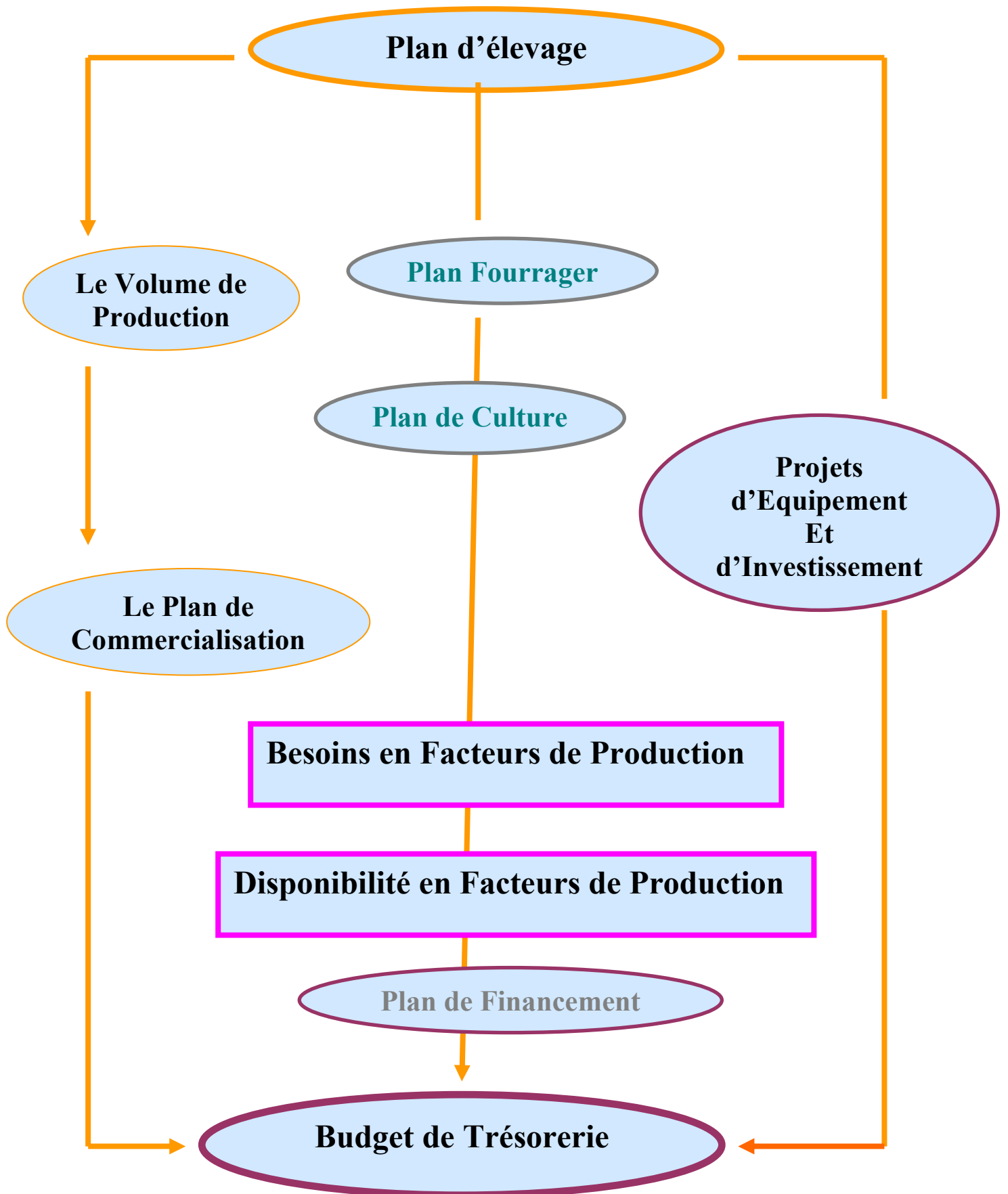
C'est un document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits d'une entreprise ayant une activité marchande, pour une période donnée (Campagne agricole). Cette pièce comptable donne le résultat net, que l'exploitation a gagné (bénéfice) ou perdu (perte) au cours de cette campagne.

Le compte de résultat permet à l'exploitant, de juger de la performance et de la rentabilité de son exploitation, de mettre en évidence les freins ou verrous au développement de l'exploitation et de proposer les moyens de les éliminer, de déterminer les orientations envisageables compte tenu des possibilités de l'exploitation, et des souhaits et capacités de l'exploitant.

Modèle de compte de résultats

	<i>Année 1</i>	<i>Année 2</i>	<i>Année 3</i>
Chiffre d'affaires			
Vente des Productions			
Prestations de services			
Location Parcelles p/tiers			
Subvention de l'état			
Stock et fourrage, semence, paille			
Donation, prêt			
Auto consommation (besoins familiale)			
Location des infrastructure (Bail, Location hangar, Batterie élevage)			
Total chiffre d'affaires (A-1)			
Charges variables			
-Achats de matériel			
-Main d'œuvre Rémunérée			
- Non rémunérée			
-Approvisionnement			
Charges fixes			
Impôts et taxes			
Dotations aux amortissements			
-Charges exceptionnelles :			
- Remboursements Dettes			
Total des charges (A-2)			
RÉSULTATS = (1) - (2)			





OUTIL 2 - Plan de culture & d'élevage

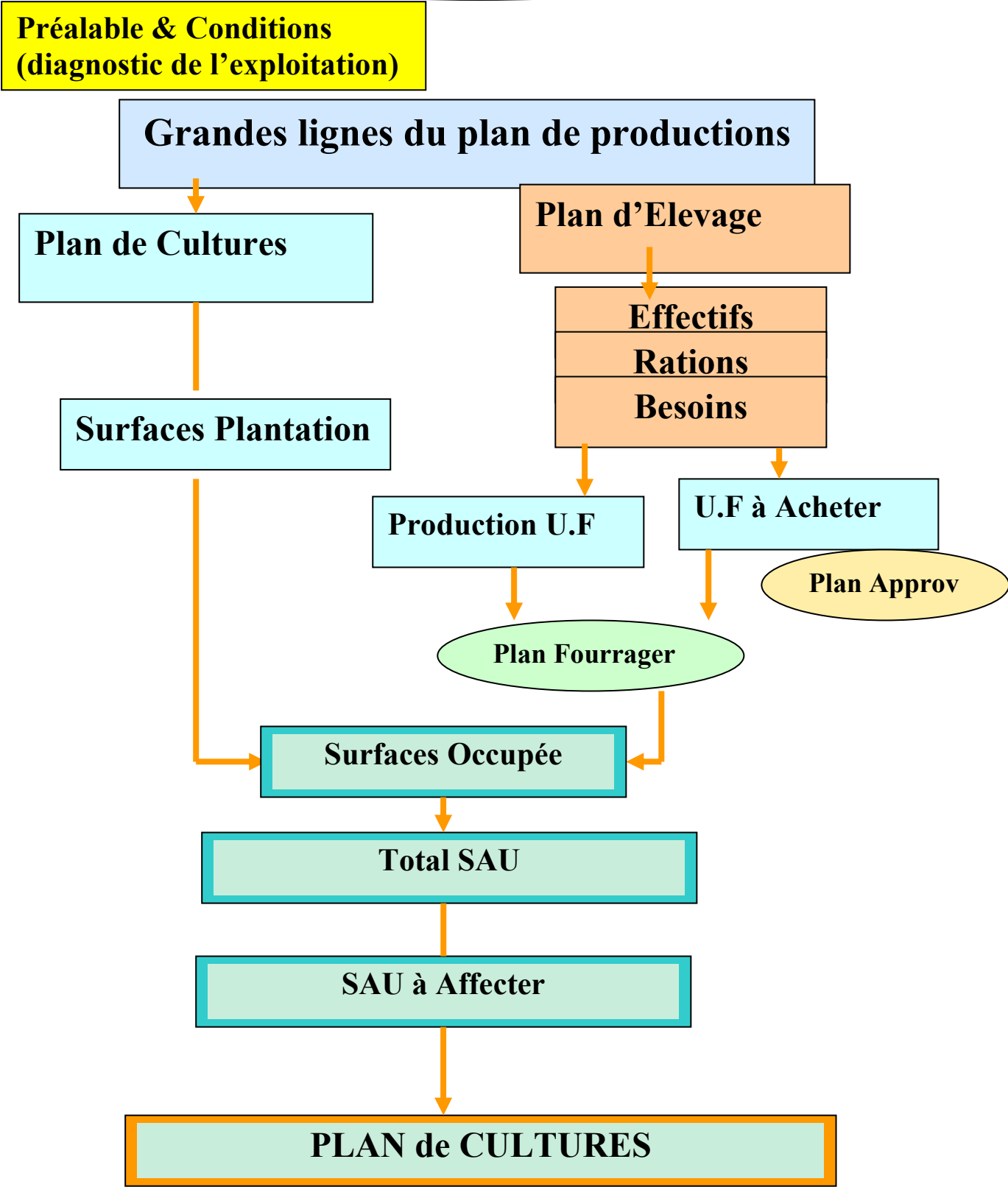
C'est la feuille de route de toute exploitation agricole.

L'élaboration du plan de culture et d'élevage permet à l'exploitant de fixer des objectifs et de définir les moyens de les atteindre en mettant en place des systèmes de production viables et adaptables aux spécificités agro climatiques de sa zone et de son contexte socio économique.

Le plan de culture et d'élevage déterminera :

- les besoins,
- les investissements nécessaires,
- les volumes de production
- les moyens de financement
- le calendrier des travaux
- les recettes attendues

Démarche d'Elaboration du plan de Culture & d'Elevage



OUTIL 3 - Le Calcul du coût de production :

C'est la somme de toutes les charges nécessaires à la production d'un quintal (d'une Tonne) ou d'un Ha d'une production. C'est un coût complet qui rémunère l'ensemble des facteurs de production mobilisés lors du cycle de production, y compris ceux qui n'ont pas donné lieu à décaissement. C'est :

- Les charges opérationnelles (Semences, engrais, phyto)
- Les charges de mécanisation (Fuel, entretien, réparation)
- Les charges de main d'œuvre (y compris familiale)
- Les charges du foncier (Locataire)

Outil de calcul

Coût de Production -

Production de :/

Nombre d'Hectares :...../

Désignation des Charges	Quantité Total Charges	Prix	
		Unitaire	Total
Charges Opérationnelles			
Semences			
Engrais			
Phyto			
Charges de Mécanisation	Fuel		
Entretien			
Réparation			
Charges de Main d'Oeuvre (y compris familiale)			
Charges du Foncier (Location)			

Autres Charges Location materiel,	
Achats Citernes d'Eaux	
Travaux Par tiers	
.....	
Cout de Production	

OUTIL 4 : Cahier des mouvements financiers de l'exploitation agricole :

1ère Partie : les enregistrements des dépenses

L'élaboration de ce document est le résultat de constats liés à l'absence d'instruments d'enregistrement des mouvements financiers tenus par les exploitants.

Ce document destiné aux agriculteurs gestionnaires, se veut « une photographie », précise des flux financiers de l'exploitation pour le calcul de rentabilité indispensable dans la pérennité de l'exploitation agricole.

Il nous semble mettre en évidence de façon claire et pratique, les recettes et les dépenses, enregistrées au niveau de l'exploitation et nécessaire pour la tenue d'une comptabilité réelle.

ACHAT DE SEMENCES ET PLANTS

DOC N° 01

Date			Désignations	Quantité	Prix unitaire	Montant hors taxe	TVA et autres taxes	Modes de paiements		Observations
J	M	A						Chèque ou caisse	Comptant ou à crédit	
Achats sem. et plts -01-										

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS, INTERETS ET AUTRES FRAIS

DOC N° 17

Date			Montant de l'emprunt	Destination de l'emprunt	Durée	Taux	Remboursements			Observations
J	M	A					Echéancier	Montant des remboursements	Intérêt et autres frais	
Rembour. Emprunt Intérêt -17-										

OUTIL 4 – Cahier des mouvements financiers de l'exploitation agricole :

2ème Partie : Les Recettes

VENTE DES SEMENCES ET PLANTS

DOC N° 01

Date			Désignations	Quantité	Prix unitaire	Montant hors taxe	TVA et autres taxes	Modes d'encaissements		Observations
J	M	A						Chèque ou caisse	Comptant à crédit	
Vente de semences et plants -01-										

VENTE DE PRODUITS VEGETAUX

DOC N° 02

Date			Désignations	Quantité	Prix unitaire	Montant hors taxe	TVA et autres taxes	Modes d'encaissements		Observations
J	M	A						Chèque ou caisse	Comptant à crédit	
Vente de Produits végétaux -02-										

VENTE DES ANIMAUX

DOC N° 03

Date			Désignations	Quantité	Prix unitaire	Montant hors taxe	TVA et autres taxes	Modes d'encaissements		Observations
J	M	A						Chèque ou caisse	Comptant à crédit	
Vente Des animaux -03.-										

EMPRUNTS CONTRACTES DANS L'EXERCICE POUR L'EXPLOITATION

DOC N° 07

Date			Montant de l'emprunt	Destination de l'emprunt (son utilisation)	Prêteur	Durée	Taux	Intérêts retenus	et frais	Observations
J	M	A								
Emprunts contractés										
-07-										

Définition des axes sur la gestion de l'exploitation agricole à intégrer dans les programmes de vulgarisation.

Suite au large débat sur l'intégration du conseil de gestion dans les programmes de vulgarisation, cette démarche qui aidera les agriculteurs à acquérir des capacités de gestion technico-économique de leurs exploitations, quelques recommandations ont été soulevées quant à l'intégration de quelques thèmes de gestion de l'exploitation agricole dans les programmes de vulgarisation pour la campagne 2009 – 2010 , il s'agit de :

1er thème :

- **La gestion technico-économique d'un élevage**

2ème thème :

- **La gestion technico-économique d'une culture**

Recommandations des ateliers :

- 1- Programmer des stages de formation de courte durée au profit des vulgarisateurs.
- 2- Doter les vulgarisateurs par les moyens d'application de la vulgarisation sur terrain.
- 3- Formation des cadres des DSA (ACV+ BFV) et des CAW en gestion de l'exploitation. Agricole.
- 4- La continuité de la formation des vulgarisateurs des 08 Wilayates de l'étude sur la gestion de l'exploitation et les outils de gestion.
- 5- Motiver et sensibiliser les exploitants pour la création d'associations professionnels.
- 6- Sensibilisation des exploitants pour la création de coopératives spécialisées en gestion.
- 7- Intégration des thèmes sur la gestion de l'exploitation agricole dans les programmes de vulgarisation.
- 8- Associer des agronomes option économie et des instituts spécialisés en économie dans la formation des vulgarisateurs en gestion.
- 9- Diffuser les outils de gestion adoptés aux autres Wilayates
- 10- Tenir compte des recommandations proposées par les 04 ateliers.
- 11-Décharger les vulgarisateurs des autres missions administratives (statistiques...) ;
- 12-formation des vulgarisateurs dans les thèmes suivants :
 - Communication interpersonnelle
 - MARP
 - Gestion de l'exploitation agricole ;
 - Gestion de l'exploitation ;
 - Management.
- 13- Doter les vulgarisateurs de moyens ;
- 14- Les CAW doivent accorder plus d'importance à la vulgarisation sur terrain ;
- 15)-La plupart des associations professionnelles n'activent pas sur terrain, il faut les motiver et les sensibiliser sur leurs rôles et leur importance pour élever les rendements et la sécurité alimentaire de notre pays ;
- 16)-Spécialiser 2 ou3 vulgarisateurs en gestion de l'exploitation par des Formations et des perfectionnements continus ;
- 17)-Vulgariser le rôle des associations professionnelles dans l'économie de l'exploitation agricole ;
- 18)- Intégrer les vulgarisateurs dans le nouveau statut du vulgarisateur ;
- 19)-Doter les vulgarisateurs de moyen tel que (les appareils photos) ;
- 20)-Doter la cellule de vulgarisation d'autonomie.

Conclusion Générale :

Avec la mise en œuvre de la politique de renouveau de l'économie agricole avec l'intégration de la dimension économique (**Politique de renouveau de l'économie agricole**), les agriculteurs sont désormais contraint de conduire l'exploitation agricole ainsi que de produire économiquement. Pour cela, les compétences et les connaissances des agriculteurs en gestion d'entreprise agricole sont de plus en plus essentielles. Cela suppose la conception de programmes de formation, de perfectionnement efficaces et surtout nécessité de la diffusion de messages de vulgarisation en gestion agricole.

Les enseignements qu'on peut tirer de cette étude se rapportent essentiellement sur les aspects de communication, de formation et de perfectionnement dans le but premier est de changer les comportements, les attitudes et les appréciations des exploitants sur la gestion de l'exploitation agricole compte tenu des résultats de cette étude.

L'intégration de la dimension "Gestion de l'exploitation" ne peut conduire le vulgarisateur qu'à mieux comprendre la performance d'une entreprise agricole surtout que c'est une méthodologie d'analyse de la performance de l'exploitation agricole pour pouvoir comparer une exploitation agricole à d'autres plus performantes et tenter d'identifier les façons d'améliorer la performance et la rentabilité.

La vulgarisation en gestion agricole permettra sans aucun doute au vulgarisateur de comparer différentes exploitations agricoles afin d'identifier la plus appropriée et à examiner et comparer les pratiques des agriculteurs. Il est entendu que le conseil de gestion aux exploitations agricoles permet aux producteurs d'avoir une image sur la rentabilité de son travail et de prendre des décisions d'orientation afin d'augmenter leur revenu. Il se base sur des étapes d'enregistrement de données, d'analyse des résultats, de prévision et de suivi. Aussi il y lieu de comprendre que le conseil de gestion à l'exploitation agricole ne peut se résumer uniquement sur l'aspect gestion financière mais englobe aussi les techniques de production, les systèmes de production notamment la gestion des risques :

Sachant que l'agriculture est une entreprise à risque ; les conditions climatiques (inondations, grêle, vents, sécheresse), les ravageurs, les maladies, les circuits d'approvisionnement, les circuits de commercialisation...., ne sont entres autres que des éléments et des facteurs de risque qui rendent les exploitants agricoles particulièrement vulnérables. Il faut d'abord comprendre que l'exploitation agricole est un système complexe avec différents éléments (les cultures, les élevages, la main d'oeuvre, le matériel, le financement) en interaction avec son milieu (sol, climat,etc).

Ainsi, les décisions des agriculteurs s'expliquent par les objectifs qu'ils poursuivent et par les moyens dont ils disposent. Or, ces décisions sont prises alors qu'ils n'ont qu'une information imparfaite sur leur propre

exploitation (le rendement des différentes parcelles, l'impact d'une technique sur la production, les marges obtenues pour chaque culture,) en plus de leur manque d'informations sur leur environnement économique, technique et même politique (mesures de soutien, mesures incitatives ...).

Le conseil inclut une dimension d'aide à la décision pour l'exploitant ce qui implique de comprendre les caractéristiques de son exploitation et la façon dont il prend ces décisions. Le conseil à l'exploitation son but n'est pas de modifier ce processus mais de le rationaliser et de le rendre plus explicite. L'exploitant prendra de toute façon une décision. Avec la démarche de conseil, il prendra probablement une décision plus réfléchie, il sera sensibilisé pour formaliser sa réflexion, à discuter des intérêts et des inconvénients de ses choix.

Pour cela, il est admis que le conseil technique ne suffit pas et la formation en gestion agricole est essentielle pour comprendre les concepts et se servir des principes économiques et des pratiques s'appliquant à l'agriculture. Ainsi et dans une première phase, le conseil de gestion qui est aussi une méthode de transfert de technologies, s'adressera aux exploitants possédant un niveau d'instruction.

Pour les services de vulgarisation chargés de l'accompagnement et de l'encadrement des agriculteurs vers les changements, ils doivent nécessairement savoir l'importance d'intégrer la gestion agricole dans les programmes de vulgarisation pour certainement la modernisation de l'exploitation agricole, sa santé financière et sa pérennité.

Elle est essentielle aux agriculteurs pour renforcer leurs compétences professionnelles en gestion de l'exploitation agricole.

La vulgarisation en gestion agricole pourrait servir les agriculteurs à planifier de nouvelles activités; vérifier la pertinence de nouvelles pratiques; identifier les changements à apporter. Elle permettra d'offrir des informations aux agriculteurs et de renforcer leurs compétences et aptitudes.

Les changements de l'agriculture rendent indispensables les ajustements de la vulgarisation agricole. Certainement, la vulgarisation conçue dans le but de faire adopter des techniques par les producteurs, grâce à des dispositifs d'encadrements, a fortement contribué à la diffusion d'innovations techniques et au changement des pratiques des agriculteurs et éleveurs.

L'exploitation agricole qui a déjà profondément évolué, poursuivra ses transformations. Elle deviendra de plus en plus sensible et de plus en plus délicate à gérer. Compte tenu de cette problématique d'évolution et de transformation, la reformulation de la vulgarisation classique s'impose. La vulgarisation classique, les services de la vulgarisation et les vulgarisateurs sont appelés à s'adapter afin de répondre à ces nouveaux besoins de la vulgarisation.